

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Montréal, lundi 2 novembre 1931

TROIS SOUS LE NUMERO

Rédaction et administration

430 EST NOTRE-DAME

MONTREAL

TELEPHONE : HARBOUR 1241*

SERVICE DE NUIT :

Administration : HARBOUR 1243

Rédaction : HARBOUR 3679

Gérant : HARBOUR 4897

FAIS CE QUE DOIS!

De la Manécanterie aux chanteurs de Nazareth

Points de ressemblance — Une oeuvre trop peu connue — Quelques souvenirs — M. Perron

L'actualité, reine du journalisme, rapproche le nom des petits chanteurs de la Manécanterie et celui du choeur de Nazareth. La Manécanterie donnera cette semaine ses derniers concerts, Nazareth nous promet le sien pour le 23 novembre, dans trois semaines exactement.

Il n'est pas besoin d'y regarder de très près pour constater que ce n'est point l'actualité seule qui rapproche les deux choeurs.

D'abord tous ceux qui les ont entendus ont dû être frappés du fait que Français et Canadiens exploitent ensemble, et avec grand succès, un filon qui n'est pas accessible à beaucoup de gens: la musique religieuse et profane des XV et XVI siècles.

Autre point de ressemblance: ni les chanteurs de la Manécanterie ni ceux de Nazareth ne sont d'abord choisis pour la beauté de leurs voix; ni les uns ni les autres ne sont à proprement parler des professionnels.

La Manécanterie recrute son personnel chez les enfants d'un quartier de Paris. Elle ne recherche point à travers tout le pays des enfants prodiges. Elle s'efforce simplement de tirer de ce qu'elle a sous la main le meilleur parti possible. Nazareth est limité de façon plus rigoureuse encore: elle n'utilise que les aveugles qui suivent ses cours. Cela fait, on le conçoit, un terrain de recrutement plutôt modeste.

L'étonnant, dans un cas comme dans l'autre, c'est qu'avec ces éléments premiers on puisse aboutir à d'aussi extraordinaires résultats. Car tous les connaisseurs, on le sait, s'accordent à proclamer le très grand mérite de l'un et de l'autre choeur.

Troisième point de ressemblance: Nazareth et la Manécanterie sont des oeuvres d'abord, des oeuvres pour lesquelles la musique, si magnifique qu'elle soit et si grand le rôle qu'on lui attribue, n'est qu'un moyen d'action. La Manécanterie est premièrement une entreprise d'apostolat, de relèvement moral et social; il en est de même, nous le savons tous, de Nazareth.

Mais alors que la Manécanterie s'adresse aux jeunes qui vivent dans des conditions physiques normales, Nazareth s'est fait une spécialité des aveugles de tous les âges...

Il faut un grand effort d'imagination pour deviner ce que peuvent être les difficultés de l'aveugle; il faut avoir rencontré d'anciens élèves de Nazareth et d'institutions du même genre pour savoir ce qu'elles peuvent faire de l'aveugle; je crois bien aussi qu'il faut avoir visité la vieille maison de la rue Sainte-Catherine ouest pour soupçonner ce que coûtent chez nous de pareils résultats.

Fermez les yeux, plongez-vous pour un moment dans l'obscurité totale, imaginez-vous que telle fut, que telle sera toujours votre condition — et demandez-vous comment vous pourriez faire oeuvre de vos doigts, acquérir des connaissances générales, vous diriger, fût-ce dans le plus modeste logement.

Entrez d'autre part à Nazareth. Vous y rencontrerez des aveugles qui évoluent aisément à travers les couloirs aux aspects de labyrinthe, vous verrez des fillettes qui cousent, font je ne sais combien de travaux féminins (la formation des garçons n'est pas davantage négligée), vous constaterez que des classes animées et joyeuses suivent les mêmes programmes que les classes de voyants; et, si vous en avez la chance, vous causerez avec des professeurs aveugles qui parlent histoire ou littérature sur le même ton, avec la même élégance facile, que les professeurs d'ailleurs. Vous pourriez même y croiser tel ou tel qui, pour charmer ses loisirs, fait des vers, qui a même eu les honneurs de l'impression, sans parler de musiciens dont le nom est connu d'un bout à l'autre de la province.

Il pourra même vous arriver, comme ce fut le cas de celui qui écrit ces lignes, d'assister à une assez vive, quoique très cordiale querelle entre classiques et novateurs et d'entendre deux aveugles se jeter à la tête, d'abord, les noms et les oeuvres de Debussy, de Ravel, de Saint-Saëns, puis, sans gêne apparente, prolonger le débat dans le domaine littéraire. — Oui, c'est une espèce de Mallarmé que ton Debussy, s'exclamait avec dédain le contempteur de la nouvelle école, tandis que l'autre défendait avec un joyeux acharnement les novateurs...

Ces aveugles ont à tel point dominé leur infirmité, ils en ont si magnifiquement triomphé, qu'on pourrait être, parfois, enclin à considérer ce succès comme chose naturelle et toute simple. Songez, par exemple, que l'an dernier, quand notre camarade Jeanne ouvrait entre ses petits lecteurs un concours de rédaction française, le premier prix fut emporté par un élève de Nazareth, Italien d'origine, pianiste et violoniste de marque par-dessus le marché!

Mais si l'on y réfléchit, l'étendue même de ce triomphe apparaît quelque chose de quasi fantastique. Imagine-t-on vraiment ce qu'il a fallu de science, de patience, pour surmonter, non seulement l'ignorance commune à tous les enfants, mais en plus l'opacité voilée que dresse entre eux-ci et le monde extérieur cette douloureuse cécité!

Et de quelle prodigieuse bienfaisance aussi apparaît cette oeuvre qui réintègre, pour ainsi dire, l'aveugle dans la vie normale, qui lui permet d'acquiescer, comme les autres, la science et la culture, d'acquiescer en plus soit la pratique d'un métier utile, soit celle même d'un grand art comme la musique!

En somme, il est bien peu d'oeuvres qui semblent aussi méritoires, aussi profondément bienfaisantes, que celles qui s'emploient à l'amélioration du sort des aveugles, bien peu aussi dont les promoteurs aient eu la joie d'obtenir des résultats aussi remarquables.

Chez nous, catholiques de langue française, cet admirable travail s'est poursuivi dans des conditions presque invraisemblables. Nazareth, en s'imposant de durs sacrifices, en acceptant pour l'avenir de lourdes charges, s'installa d'ici quelques mois dans un immeuble nouveau, à la Côte-des-Neiges; mais l'oeuvre historique de Nazareth, avec ses fruits merveilleux, s'est accomplie rue Sainte-Catherine ouest. Pour le passant, la maison a un aspect quelconque. Seule, la chapelle, magnifiquement décorée par Napoléon Bourassa, en distingue la façade. Il faut avoir l'occasion de pénétrer dans cette maison, de la visiter, de voir de quelle façon on en a utilisé tous les coins et recoins pour deviner ce qui s'est fait là de sacrifices. Un jour, nous la visitâmes avec M. Perron, l'ancien ministre. On lui indiquait l'emploi de telle et telle pièce: classe pendant le jour, salle à coucher des maîtresses pendant la nuit; on le conduisait au sous-sol, où il devait se courber pour ne point heurter de la tête les tuyaux qui se croisaient au-dessus des couloirs. Nous nous trouvâmes un moment face à face: le ministre pleurait, franchement...

Et combien d'autres, s'ils connaissaient cette histoire, sentiraient de même les larmes leur monter aux yeux!

Nous nous sommes laissé emporter à parler un peu longue-

L'actualité

Où sont les fous?

Une dépêche de Chicago mande que le docteur John Dewey, de l'Université Columbia, vient de déclarer à un congrès d'hygiène de l'enfance tenu à Chicago, la semaine dernière, que, si on croit les statistiques, le moment viendra où il y aura plus d'Américains à l'intérieur qu'à l'extérieur des maisons de santé pour déséquilibrés mentaux.

La dépêche cite le texte même du docteur Dewey, lequel texte, comme c'est souvent le cas pour les savants américains, n'est pas limpide. «Si la normalité, a-t-il dit, peut être calculée sur une base statistique et que les troubles mentaux continuent à augmenter au taux actuel, il semble que les anormaux deviendront les normaux». En d'autres termes, si la vieillesse continue de croître à la cadence actuelle, il y aura plus de fous que de fous, il sera donc normal d'être fou et anormal de ne l'être pas.

Cette déclaration fera la joie des humoristes qui soupçonnent depuis longtemps que les internés subissent la tyrannie du grand nombre, comme en démocratie. Leur faiblesse numérique fait leur tort, car, dit le proverbe, quand tout le monde a tort, tout le monde a raison. Le jour où ils seront tout le monde ils auront raison et les rôles seront renversés.

Le docteur Dewey se contente de signaler la courbe des statistiques, qui est inquiétante; il ne désespère pas encore parce qu'il a foi en l'hygiène, cette religion des médecins et des philosophes; car le docteur Dewey n'est pas médecin mais philosophe. Il conseille donc fortement de s'occuper davantage de la santé générale de l'enfant.

C'est tourner autour du pot. Puisque c'est l'esprit qui est malade, il faut surtout une cure spirituelle, sans préjudice pour tous les autres soins corporels. Cette cure spirituelle on la trouvera dans la formation morale de l'enfant. Il faut ancrer l'esprit à certains principes cardinaux, sans quoi il flotte et s'en va à la dérive. Le désordre moral est la porte la plus facile de la folie. Bon nombre d'enfants qui sont devenus des criminels le doivent au châtiment moral infligé chez eux par la lecture précocement des journaux jaunes ou par le cinéma.

Mais ils sont bien rares aux États-Unis, comme ailleurs, ceux qui osent remonter aux sources mêmes du mal, tant la presse jaune et le jargonisme de l'art muet sont rentrés dans les mœurs, tant, ici également, l'anormal est devenu le normal. En fait d'éducation, les Américains n'ont plus qu'un seul principe: le survival of the fittest. Tous les enfants sont trempés dans le bain de fange. Tant pis pour ceux qui n'y résistent pas.

Et le nombre paraît décroître de ceux qui y résistent, d'où la conclusion du docteur Dewey que le nombre des anormaux ne l'emporte pas sur le nombre des anormaux et qu'il sera bientôt normal d'être anormal et anormal d'être normal.

Le docteur est-il bien sûr que ce ne soit pas déjà fait? Supposez des parents qui continuent d'élever leurs enfants selon les méthodes dont l'efficacité est établie par les siècles; qui s'efforcent de conserver chez les petits la candeur, de leur tenir comme des plantes frêles en serre chaude; d'exiger qu'ils prennent les récréations de leur âge. De tels parents, même dans la bonne ville de Montréal, même dans la ville aux cent clochers, ne s'y font pas sans tarder d'anormaux?

Il faut aujourd'hui, comme les cyniques le disent autrefois, que jeunesse se passe; mais elle doit se passer à dix ans au lieu de vingt. Si nos médecins et nos éducateurs ne sont pas alarmés des progrès de l'anormalité et de l'amoralité qui vont de pair, c'est qu'ils n'ont pas le temps, ou le goût d'observer. Il suffit, en effet, de la lecture superficielle d'un journal populaire, n'importe quel jour de la semaine mais particulièrement le samedi, pour noter la juxtaposition de l'exécrable et du meilleur, la collaboration intime, ouverte, avouée, des forces du mal et du bien, pour se rendre compte du degré d'obscurcissement où est tombé le jugement chez l'élite. Il est indubitable que, chez celle-ci, au moins, dans cette classe privilégiée qui doit donner l'exemple et les directives, le nombre des anormaux dépasse celui des normaux.

On entend souvent parler du gaz hilarant. On sait qu'il produit l'asphyxie, mais que cette asphyxie est tempérée, retardée, tenue en échec par un jet d'oxygène. S'ils n'étaient si tristes dans leur ensemble, quand on feuillette un de ces journaux du samedi, on aurait l'impression de jouer avec une bonbonne de protoxyde d'azote. Les gaz asphyxiants menacent de mort à presque toutes les pages, mais ici et là, d'une rubrique consacrée à des choses hautes, nobles, religieuses, à des conférences hautement morales, fait le jet d'oxygène. C'est miracle et grand bienfait que celui-ci réussisse à combattre l'asphyxie. Pourvu, pense-t-on à part soi, que le tube ne se bouche pas!

Ce jeu perpétuel avec le danger, autorisé, sanctionné, encouragé, n'est-il pas, encore une fois, le signe que l'anormalité, comme dirait le docteur Dewey, l'emporte sur la normalité, au moins en certains milieux? Que ferait-on d'une mère qui dirait à ses enfants: «Je vais désormais vous servir des repas plus succulents et plus tonifiants que jamais, mais je laisserai les mets au milieu de la poubelle. C'est là que vous irez les cueillir. Et surtout, faites bien attention de ne pas vous infecter!» Le bureau d'hygiène enverrait cette mère comme criminelle dangereuse, si le cas lui était rapporté; et elle ne serait pas mieux traitée que la mère de feu la petite Aurore Gagnon. Il serait malaisé de trouver un jury impartial, tant la fureur publique serait générale contre cette manifestation de sadisme.

Malheureusement il n'y a pas de bureau d'hygiène pour interdire la manuduction des mets de l'esprit dans la poubelle d'une feuille jaune.

NESSUS

Bloc-notes

Le prochain conseil

On a publié dans les quotidiens de ces jours derniers la liste des membres probables du nouveau conseil de la Beauharnois Corporation, dont MM. MacDougald, Swezey et Henry ne feront pas partie. Le premier disparaîtrait tout à fait de l'entreprise; les deux autres n'y resteraient que comme techniciens, n'auraient plus rien à voir aux affaires financières de l'entreprise. Tout cela, paraît-il, doit être mis au point d'ici la fin de cette semaine-ci. Et la Beauharnois Corporation serait dorénavant l'affaire de trois grandes banques, intéressées là-dessus jusqu'à ce qu'elles soient remboursées de leurs avances, et associées pour un temps à la Montreal Light, Heat and Power, qui a des traités avec la Beauharnois. Une fois payées, ces banques se retireraient et la M. L. H. et P. resterait seule maîtresse de l'affaire. Le Droit d'Ottawa voit de multiples objections de fond à la mainmise de celle-ci, qui est le trust électrique de toute une région québécoise.

N'y a-t-il que le monopole d'État réglementé, qui puisse développer d'une façon satisfaisante les utilités publiques? A écrit ces jours derniers la Presse. A quoi le Droit riposte par une série de questions à ce sujet, dont celles-ci: «Pourquoi une entreprise de cent millions et plus doit-elle tomber nécessairement entre les mains du trust? Peut-on invoquer une raison quelconque de cette nécessité? Serait-ce parce qu'en face du trust établi, une société d'une pareille force deviendrait une concurrente dangereuse, une rivale qui, bien administrée, finirait par réduire les prix de l'électricité dans la province? Nous nous demandons encore une fois ce que cette expression, «dûment réglementé», veut dire. On voudrait, nous l'espérons, apporter les explications nécessaires».

Le Droit, épaté dans cette campagne contre le monopole électrique par quelques journaux, dont l'Action catholique, de Québec, où M. Eugène L'Heureux publie des articles documentés auxquels des feuilles répondent simplement en le traitant de socialiste et de communiste. Épithètes commodes à décocher à quelqu'un qu'on n'a pas le courage d'essayer de réfuter.

Chroniques mondaines

Un collaborateur de la Manitoba Free Press fait de l'ironie aux dépens de ceux dont les allées et venues, les diners et les réceptions alimentent la rubrique mondaine de maintes gazettes. Les chercheurs de l'avenir trouveront là, dit-il, une précieuse documentation sur la montée rapide des gens qui, avant-hier, n'étaient que parmi le commun des mortels, et après-demain seront en poussière, mais qui, maintenant, croient tenir les premières places parce qu'ils sont toutes les semaines dans les journaux.

Ces chercheurs verront là les hauts et les bas, l'ascension et la descente de personnes et de familles qui auront eu leur instant de notoriété, pour retomber dans une éternité d'oubli. Tel qui se défend de jamais lire les mondanités dans les quotidiens les éprouve en secret et se désole de n'y jamais voir son nom, — ni celui des siens, — tout cela parce qu'il ignore que pour y figurer il suffit d'adresser aux rédactrices de ces rubriques de petits communiqués, ou encore de présenter chaque fois que l'un des membres de sa famille sort de la ville, ou reçoit à dîner trois amis, ou est elle-même invitée quelque part, — ne serait-ce qu'à faire un séjour à l'hôpital, séjour imposé par le médecin ou le chirurgien. De ceux et celles qui prétendent ne jamais lire ces rubriques, un bon nombre sont vexés de n'y pas voir figurer leurs noms, si d'aventure ils ont été invités quelque part et qu'on donne la liste de certains invités. Et puis il y a ceux qui, feignant de mépriser cette sorte de publicité, sont en désespoir de ne pas s'y voir figurer aussi souvent que d'autres personnes, mieux avisées ou plus expertes dans l'art de savoir faire glisser leurs noms dans ces rubriques.

Un directeur de quotidien américain racontait il y a quelque temps son mécontentement de trouver dans une rubrique de ce genre une note où il était question de M. et de Mme UnTel. Il avait promis à M. UnTel, qui

lui avait demandé par écrit, de ne jamais laisser passer dans son quotidien d'entrefilet concernant sa famille et la part qu'elle prenait à la vie mondaine de la ville où paraissait ce journal. Le directeur, mécontent de l'entrefilet paru, alors qu'il avait promis le silence, fit mander la rédactrice de la rubrique et la lança d'importance. Pour se défendre, elle alla chercher la copie de l'entrefilet et revint... avec une lettre de madame UnTel qui demandait elle-même cette insertion. Le mari ne l'avait évidemment pas consultée, ou lui avait laissé ignorer sa démarche afin d'obtenir le silence du quotidien. Qui eût été mécontente, si la consigne avait été maintenue?

Chemins de fer

L'Événement n'estime pas que, si l'on doit étudier les moyens d'améliorer la situation financière de nos chemins de fer, on soit tenu de considérer et de faire entrer en ligne de compte les placements qu'ils ont faits à même les profits des actionnaires n'ont pas toujours été avantageux, il n'existe aucune obligation pour l'éléctricien canadien de soutenir une spéculation qui ne rapporte rien. Pour étayer son raisonnement le journal québécois rappelle certaines aventures du Pacifique Canadien dans la navigation, l'hôtellerie, le tourisme. Ainsi, dit-il, le Pacifique a placé 112 millions dans une entreprise de navigation océanique qui n'a jamais, en ces dernières années, rapporté même l'intérêt que cette somme aurait produit, placée dans une caisse d'épargne; et puis, il y a les grands hôtels tels que le Frontenac, le York, le Banff, etc., «qui ont coûté des millions et n'ont pas gagné, — loin de là, — l'intérêt du capital ainsi placé», du moins ces années-ci. Il y a eu la mésaventure de Lucerne-en-Québec, où l'on a mis des millions à l'aveuglette. L'Événement évalue à 250 millions, — soit un cinquième de l'actif de la compagnie, — les sommes dont ont ainsi disposé les directeurs du Pacifique pour le compte de leurs actionnaires, un peu partout, — et dont une partie seulement a donné des profits satisfaisants. «Lorsque le parlement fédéral étudiera le problème d'assurer l'avenir des voies ferrées du C. P. R., il ne saurait être question de taxer davantage le contribuable canadien pour que les profits des actionnaires, placés dans des entreprises indépendantes, rapportent des dividendes». Et peut-être serait-il sage d'avoir un directeur et un compte séparés pour les industries qui ne sont pas essentielles à l'opération des chemins de fer, conclut l'Événement. Il y a en effet beaucoup à dire là-dessus; et ce qui regarde le C. P. R. peut s'appliquer aux initiatives du C. N. R., dans certaines de ses entreprises, parallèles à celles de son concurrent.

G. P.

La session provinciale

Pour trouver rapidement une indication — Les questions municipales et le moyen de se renseigner — Un précieux instrument de travail

La session provinciale s'ouvre demain. A tout moment les hommes de cette politique intéressée détruiront savoir ce qu'a dit, sur tel sujet donné, M. Tel ou Tel. Mais c'est celui qui se rappelle exactement le jour où ce discours fut prononcé et, partant, le numéro du journal sur lequel il faudrait mettre la main pour en retrouver le texte ou l'analyse?

N'importe qui peut aujourd'hui, en un moment, être fixé sur ce point. Qu'il ouvre l'Index du Devoir pour la période janvier-juin 1931, page 44 et suivantes, au titre Session provinciale. Il y verra, par exemple, que c'est en fin février que M. David demandait l'embargo sur les importations de Russie et que son discours a été publié dans le Devoir du 27, en page 1. Si le compte rendu du Devoir ne lui suffit pas, il aura appris par la même occasion que c'est dans l'Action catholique, le Soleil, etc., de ce même 27 février qu'il pourra trouver d'autres textes du secrétaire provincial.

Et la même expérience peut se répéter pour tous les discours, pour tous les sujets traités pendant la session.

Prenons, entre cent autres, un deuxième exemple de l'utilité de l'Index et de la façon dont il peut être rapidement mis à contribution.

Les questions municipales montréalaises intéressent directement bien près d'un million d'hommes, indirectement tout le reste de la province. Et l'on sait que plus d'une fois les questions montréalaises ont eu leur écho à la Chambre et au Conseil législatif.

Supposons qu'un lecteur veuille se renseigner sur un des faits de la période janvier-juin 1931, voir ce qu'a dit le Devoir de tel ou tel cas, ce qu'il a raconté de telle séance du conseil municipal, de tel débat à la Chambre sur une question montréalaise.

En ouvrant l'Index du Devoir page 9, il y trouvera d'abord sous l'indication «CHÉ de Montréal», les notes suivantes:

— L'orgre qui creuse sa tombe avec ses dents (autonomisme). Louis Dupire, 12-1 (1). — Sur l'accord du maire et de M. Tré-

Les fascistes d'Hitler gagnent seize sièges

SCHWERIN, MECKLEMBOURG-SCHWERIN, Allemagne, 2. (S.P.A.) — Les fascistes d'Hitler ont gagné sept sièges dans l'administration de Schwerin et neuf dans celle de Rostock, à des élections locales, hier. Deux communistes ont été tués et plusieurs membres de la Reichsbanner ont été blessés, au cours de la journée. Les communistes ont perdu la vie dans une bagarre que les fascistes ont provoquée en déchirant des affiches électorales communistes.

A la dernière élection, en 1928, les fascistes n'avaient remporté aucun siège à Schwerin. D'autre part, les communistes ont gagné deux nouveaux sièges à Rostock.

Une lettre de Mgr Villeneuve

Le retour à la santé du vénérable Evêque de Gravelbourg — La situation en Saskatchewan

Nous recevons cet avant-midi le texte de la dernière lettre pastorale de Mgr l'Evêque de Gravelbourg. Elle nous apporte, avec de pénibles détails sur la situation en Saskatchewan, l'heureuse preuve du retour à la santé du vénérable prélat.

Hôpital St-Joseph de Gravelbourg, 24 octobre 1931.

Mes biens chers Collaborateurs, Vous constaterez avec joie, je le sais, que je vous adresse moi-même ces lignes après la sérieuse maladie qu'il a plu au Seigneur de me faire surmonter.

Permettez-moi tout de suite de vous exprimer ma bien vive gratitude pour les sentiments d'affection, les vœux ardents, les prières nombreuses que vous avez tous voulu m'offrir à cette occasion, en votre nom et en celui de vos fidèles. L'une de mes grandes mortifications a été de ne pouvoir tout de suite vous dire combien j'en ai été touché, et d'être empêché de vous recevoir et de vous rencontrer, surtout en cette date du 7 octobre, désormais mémorable dans le diocèse.

Je me hâte d'ajouter, mes très dévoués fils en Notre Seigneur, que vos prières et vos vœux ont été exaucés. C'est, en effet, en la fête du très saint Rosaire, pendant que se succédaient les cérémonies et séances de notre Journée mariade diocésaine, que tomba assez inopinément la grosse fièvre qui avait jusque-là tant inquiété à mon sujet; la maladie a ensuite suivi son cours sans complications. Il me plaît de proclamer ici cette évidente intervention de notre céleste Mère, et de renouveler avec vous tous une confiance inébranlable en sa puissante et sa tendresse.

Combien, en effet, chers Collaborateurs, n'avons-nous pas besoin de mettre en Marie toute notre espérance en ces jours mauvais que nous traversons, et dont la pensée ne me quitte pas un seul instant. Je sais comme la plupart d'entre vous avez à souffrir de la gêne et quelques-uns même d'une misère extrême; des traits émouvants et qui relèvent de l'héroïsme pourraient être narrés. Je sais aussi combien parmi vos fidèles sont eux-mêmes en face des incertitudes les plus angoissantes pour l'avenir, et que plusieurs auront à endurer cet hiver, sinon déjà, la torture de voir souffrir leurs enfants du froid et de la faim.

Ne cessez, mes chers Collaborateurs, d'exhorter ceux d'entre vous paroissiens qui ont un peu plus que le strict nécessaire à pratiquer la charité la plus surnaturelle et la plus généreuse. J'avais espéré, de la mois de septembre, adresser à tous les fidèles du diocèse une lettre pastorale sur les conditions présentes et nos devoirs chrétiens. Restée inachevée, elle se passera maintenant queliques mois probablement avant que je puisse terminer cette communication. En attendant, je vous prie de reconforter souvent le moral de nos populations, en leur prêchant la confiance en Dieu, l'esprit de pénitence et de réparation. Il est manifeste que l'un des desseins du Seigneur en envoyant au monde l'éprouve qui le frappe est de ramener les chrétiens aux vues

de la foi. Avec la prospérité facile mais vertigineuse qui régnait les années passées, en particulier dans notre région, il nous faut le reconnaître, le sens purement matérialiste et tout humain s'était développé à un degré bien inquiétant. La terre devenait si belle qu'on en oubliait le ciel; la vie était si heureuse qu'elle distraignait de la souffrance et de la mort. Le Seigneur nous fait la grâce de nous ramener aux réalités de cette vallée de larmes pour nous mieux préparer aux divines récompenses. Il faut l'en bénir et accepter la croix lourde mais salutaire.

Que nos fidèles prennent garde, en particulier, de se laisser aller aux mauvaises doctrines et aux sentiments amers. Ils rencontrent probablement des esprits faux, lesquels, ou bien privés des lumières de la foi ou bien ne sachant pas en pénétrer toute la sublimité et sereine clarté, cherchent à leur suggérer des principes de révolution sociale et de mépris pour l'autorité. Qu'ils se tiennent en garde. S'il y a lieu pour l'humanité, comme vient de le démontrer si péremptoirement le Souverain Pontife Pie XI en ses dernières encycliques, de revenir à une plus juste répartition des richesses et à une coopération plus étroite dans la production des biens économiques, rien ne justifie le renversement des légitimes institutions sociales. Gare, du reste, au pessimisme et aux plaintes envieuses, qui procèdent de l'égoïsme et n'engendrent que la division et la ruine.

Au surplus, l'heure de l'épreuve passera et Dieu reconnaîtra pour les siens ceux qui, à l'exemple du saint homme Job, lui seront demeurés fidèles.

Pour moi, je le répète, j'ai mis en la Sainte et Immaculée Mère de Dieu toute ma confiance. C'est Elle qui écrasera la tête du serpent infernal au milieu de nous. C'est Elle qui protégera et soutiendra nos institutions, que la gêne matérielle ébranle et menace de faire chanceler, en même temps qu'elles subissent les assauts de l'ennemi. C'est Elle qui reconfortera l'Évêque, le clergé, les communautés religieuses et les fidèles du diocèse, dans les peines et tribulations actuelles. C'est Elle, enfin, qui fera refluier après l'orage nos paroisses et nos oeuvres. Bref, c'est la Sainte Vierge qui nous sauvera!

Combien nous devons en avoir un peu plus ferme espoir depuis que vous avez fait à Marie, dans la ville épiscopale, ce triomphe de la Fête du Rosaire, que j'avais ordonné pour commémorer le quinzième centenaire de la définition de la Maternité divine au Concile d'Éphèse, et dont le succès, malgré mon absence, a été de l'aveu unanime si éclatant. Tous vos fidèles en auront lu, je l'espère, le récit. S'ils n'ont pu eux-mêmes y prendre part, (1)

(Suite à la page deux)

(1) A l'effet d'en garder le souvenir, j'ajoute en appendice à cette circulaire le rapport qu'en a fait le Directeur des Cloches de Saint-Boniface, M. l'abbé Denis Lamy, dans la livraison d'octobre 1931.

panier", (urbanisme), Louis Dupire, 20-1 (1). — Débat au conseil municipal sur l'Emploie des machines, 7-2 (3). — Le conseil décide de retirer le bill de Montréal, 19-2 (3). Montréal se désiste de son bill devant le comité des bills privés, 25-2 (3); discussion du bill à la session, 5-3 (1 et 3). — La pension de M. Crépeau est votée à la Législature, session, 11-3 (1); M. Crépeau poursuit la ville pour une pension de \$7,500, 25-5 (10); débat au conseil autour de la pension Crépeau, 916 (8). — Le conseil vote un octroi de \$1,000,000 à l'Université de Montréal pour l'hôpital universitaire, 28-5 (10).

Cela lui permettra de retrouver à la fois le texte des articles avec la date, par exemple, pour le premier article indiqué ci-dessus: 12 janvier, page 1 du Devoir, puis, s'il désire savoir ce qu'on dit du même sujet les autres journaux, de tomber à coup sûr sur le numéro dont il a besoin.

Ce n'est pas tout. Le texte que nous venons d'indiquer est suivi des indications suivantes:

— Voir Enquêtes. — Voir Chômage. — Voir Fonctionnaires municipaux. — Voir Arrondissements. — Voir Voies élevées. — Voir Marchés.

Et ceci veut dire que, sous cha-

cun de ces titres, il retrouvera de nouvelles indications. Cela suffirait à montrer l'intérêt de l'Index et les facilités de travail qu'il met à la disposition de ceux qui s'en servent. Mais nous n'avons cité là qu'une demi-colonne du texte, alors que l'Index en contient une centaine.

Cet Index est publié dans la collection du Document, format commode, sous couverture forte. Il se vend 25 sous l'exemplaire, franco; la douzaine \$2.50 plus 15 sous pour le port. Par 50, \$9.75, au cent \$18, port en plus dans les deux cas.

Adressez toutes les commandes au service de librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal (téléphone HARBOUR 1241).

Pour les voyageurs de la Louisiane

Donc, c'est ce soir, à huit heures et demi, salle Saint-Pierre, 1160, rue Panet, coin Dorchester, que M. le Dr Jacques montrera ses vues cinématographiques du Voyage en Louisiane.

L'entrée est gratuite. On pourra se procurer des cartes au Devoir et, s'il en reste, à la salle ce soir. La séance commencera à huit heures et demi.

Une lettre de Mgr Villeneuve

(Suite de la 1ère page)

J'en ai éprouvé une si grande joie, de même que cette consécration solennelle du diocèse à la Vierge. Secours des Chrétiens me remplit d'une si grande espérance, qu'en ce qui me concerne je fais le vœu et décide de renouveler désormais tous les ans à pareille date la procession aux flambeaux que nous avons eue cette année, si l'auguste Reine du Ciel daigne nous faire surmonter les misères présentes et sauver les institutions diocésaines.

La fête du Rosaire, qui rappelle les miraculeuses interventions de la divine Mère à l'heure des plus graves périls de l'Eglise, est tout indiquée pour être le jour où nous lèverons annuellement à notre céleste Protectrice à la fois de notre reconnaissance et de notre espoir.

Déjà, d'ailleurs, dans ces processions de chaque dimanche que j'avais recommandées depuis les printemps, nous avons eu l'occasion de montrer notre confiance et notre gratitude. Maintenant que la saison mauvaise s'annonce, on les remplira par la récitation, au prône de chaque messe, le dimanche, des litanies de la Sainte Vierge, et en langue vulgaire, quand les circonstances le rendent facile.

Encore une fois, ne cessons de prier, de supplier le Seigneur, d'espérer pour nos péchés et de réparer pour toutes les offenses de la terre. La miséricorde du Très-Haut luira bientôt sur chacun de nous.

Si je restais à parler des consolations que m'a procurées depuis le printemps la visite pastorale du diocèse. Je l'achevais au moment où j'ai été arrêté, comme vous le savez, par la maladie. Heureusement, à part deux ou trois, j'avais déjà visité l'an passé les paroisses et missions que j'ai été forcé d'omettre récemment. Je ne sais plus maintenant quand il me sera possible de les reprendre. Mais je veux dire à ces fidèles que j'ai pu rencontrer tout ce qu'on m'a appris de leur esprit de foi et de leur attachement à l'Eglise, et les assurer de mon affection la plus vive, que j'ai hâte d'aller leur exprimer face à face. A tous mes chers diocésains, je réitère le témoignage de mes sentiments.

Agitez-vous-mêmes, encore une fois, mes chers Collaborateurs, l'assurance de mon affection personnelle pour chacun de vous, et croyez à mon dévouement en N. S. et M. J.

J. M. RODRIGUE, O.M.I.

Evêque de Gravelbourg.

Décès de Madame P.-A. Longpré

Nous apprenons la mort de Mme P.-A. Longpré, née Coralie Chauvin, femme de M. P.-A. Longpré, maire de Sainte-Rose et régisseur du comté de Laval, survenue subitement hier soir à sa résidence revenant d'assister à l'office des morts.

Mme Longpré était la sœur de feu le juge Hector Chauvin et de feu Léon-Adolphe Chauvin, avocat et ancien député de Terrebonne au parlement fédéral.

Outre son mari, elle laisse dans le deuil: un beau-frère, M. Horace Longpré, de Montréal, et deux belles-sœurs, Mme Vve Dr Grignon et Mme Louis-Philippe Dorval, ainsi que plusieurs neveux et nièces.

A la famille en deuil, le Devoir offre ses plus sincères sympathies.

Avis de décès

LAMARCHE — Est décédé subitement, Simon Lamarque, médecin, Ste-Scholastique, à l'âge de 72 ans, des suites d'une attaque de cœur, le 30 octobre, à 10 heures. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

CAILLE — A Joliette, le 1er novembre, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Ernest Caille, époux d'Adeline Lépine et père de M. Fabrice Caille, professeur au Séminaire de Joliette.

Funérailles le 3 novembre, à la cathédrale de Joliette, à 10 heures 30.

DUGAL — A Montréal, le 31 octobre 1931, à l'âge de 78 ans et 3 mois, est décédé M. Alphonse Dugal, époux de Rose Bélanger, autrichien de Saint-Michel de Bellechasse. Les funérailles auront lieu mardi, le 3 novembre. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 6394 rue de Normandie, à 7 heures 45, pour se rendre à l'église St. Mary-Ann d'O'Neill, où la messe sera célébrée et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Nécrologie

BELISLE — A Sainte-Agathe des Monts, le 30, à 46 ans, M. J.-d'Assise Belisle, né Marie-Anne Vanier.

FRENCH — A Montréal, le 30, à 53 ans, M. Arthur French, né Gibeau, 87 ans.

LEGAULT — A Montréal, le 30, à 87 ans, Emilie, fille de feu Eustache Legault, épouse de M. et Mme John O'Neill, décédée.

SOLY — A Montréal, le 30, à 39 ans, Charles-Edouard Soly, époux de Jeanne Saint-Jean.

TETREAULT — A Montréal, le 29, à 30 ans, Marcelle Tetreault, fille de L.-E. Tetreault et d'Alexina Cayer.

CREPEAU — A North Battleford, Sask., le 24, à 39 ans, Georges-Henri Crepeau, époux de Juliette Robillard et fils de François-Georges Crepeau, notaire à North Battleford.

WILSON — A Montréal, le 30, à 59 ans, Marie-Anne Paillet, épouse de M. O. Wilson.

Geo. Vandelac Limitée

Directeurs de funérailles—SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel Est, MONTREAL.
G. Vandelac, Jr. Tél. BELAIR 1203-1204 Alex. Gout

La Société Coopérative

DE
Frais Funéraires
RUE SAINTE-CATHERINE, 302 EST.
PLATEAU 7-9-11
Jos. Jeannotte, président. L.-Eugène Courtois, gérant général.

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

Au pays matapédien, Ste-Marguerite de Causapscal

CE QU'ON PEUT FAIRE D'UNE FORET DEVASTEE QUAND M. LE CURE S'EN MELE

Il y a trois ans, quand les 36 familles habitant les hauteurs du canton Causapscal obtinrent d'avoir un curé résident, les gens disaient: "Ce ne sera pas long avant que M. le curé Beaupré descende. Rien à faire sur ces montagnes brûlées!"

C'est que pour une partie considérable de profanes ces terres ne valaient pas cher, car le feu avait dévoré la forêt et il ne restait plus de chantiers à entreprendre.

Mais cet ébéniste Beaupré avait accepté la lourde tâche de fonder une paroisse dans cette région, il n'avait pas l'intention d'en faire une paroisse de jobbers, mais bien une paroisse d'agriculteurs.

Et là-bas, au pays matapédien, trop de gens sont habitués à considérer la valeur d'une paroisse seulement en fonction de chantiers à entreprendre, de grandes forêts dont on jobbera l'abatage, le charroyage et le flottage jusqu'à l'estuaire de grandes rivières où sont installés des moulins à scies.

M. l'abbé Beaupré pensait autrement, surtout quand il fut nommé.

Et, aujourd'hui, ces 36 familles d'il y a trois ans dépassent la centaine. Depuis cet automne, la paroisse est érigée solennellement et canoniquement. Elle se nomme Ste-Marguerite de Causapscal. On s'y rend par un bon chemin, gravissant la montagne sans s'en rendre compte, tellement l'emplacement du chemin fut bien choisi. Au village, bonne église, bon presbytère, spacieuse salle paroissiale, le tout évalué à \$17,000, mais avec pour \$5,000 de redevance, seulement. On trouve aussi un moulin, deux magasins, de bonnes routes, (dont 7 milles faits cette année), quatre écoles remplies de tout un petit peuple tapageur, des terres en brûlés, d'autres en friche, d'autres encore en bonne culture, tout un assemblage de constructions, d'habits, de labours vifs, de belles maisons, à travers des brûlés, des champs, des prairies où broutent des troupeaux appartenant à une vigoureuse population de colons, et le tout forme la nouvelle paroisse de Ste-Marguerite de Causapscal, paroisse qui a marché à pas de géant depuis trois ans.

Et il reste encore des terres à prendre dans cette région.

Il est vrai qu'elles sont réservées pour les bonnes familles agricoles. On trouve de ces lots dans les rangs V, VI, VII, VIII, IX du canton Causapscal, aussi dans le rang X du canton La Vérendrye.

Il faut admettre cependant, que si Sainte-Marguerite de Causapscal a progressé avec cette rapidité, c'est que la nature en a fait un pays de champs et de pêche, que si l'on trouve là des terres, on y trouve aussi des terres en forêt, que le chemin qui conduit aux grands chantiers du pays, le chemin par où passeront les produits agricoles vendus aux producteurs de bois passera justement par Sainte-Marguerite de Causapscal, c'est aussi que les colons sont vigoureux, que cette année, par exemple, sur des terres nouvelles, plus de 25 familles avaient fini de bonne heure leur défrichement de 5 acres, primées à un bon extra de \$15 l'acre, familles dont les uns récoltaient des centaines de minots de patates, de navets, de grains de toutes espèces, ayant des jardins dont la croissance fut luxuriante, c'est aussi et surtout parce que... M. le curé Beaupré s'en mêle, parce qu'il sait recevoir les colons, les placer, les diriger, les encourager.

Et, de ces paroisses, comme celle de Sainte-Marguerite de Causapscal, dans la Matapédia, on pourrait encore en fonder des douzaines... si l'on voulait.

J. E. LAFORCE

Mort du docteur Siméon Lamarche

Sainte-Scholastique, 2. — M. Siméon Lamarche, médecin à Sainte-Scholastique, est décédé subitement hier matin.

Il a donné plus de 51 années de pratique à la profession médicale, dont 43 à Sainte-Scholastique même. Il a occupé des postes honorifiques importants; ses concitoyens l'ayant toujours tenu en haute estime. Il a été intimement lié aux activités paroissiales depuis son établissement à Sainte-Scholastique.

Lui survivent: sa femme, née Angéline Brézau, trois filles: Adrienne, Mme Elzéar Paquin; Laurence, Mme Valmore Gratton; et Gerorgette, trois fils: Claude, médecin à Sainte-Thérèse, Adélard, surintendant à la Banque Provinciale du Canada, et Raymond, médecin à Montréal.

Les funérailles auront lieu, mercredi, le 4, à 10 heures, à l'église de Sainte-Scholastique.

L'attitude du club ouvrier Saint-Jacques

Lors de sa dernière assemblée, le Club Ouvrier Saint-Jacques Inc. s'est énergiquement prononcé contre les suggestions faites par la Ligue des Propriétaires, à sa réunion du 22 octobre, relativement au mode d'administration de la Cité de Montréal. Le Club Ouvrier Saint-Jacques Inc. croit qu'on ne doit rien changer au mode actuel d'élection du conseil municipal de la cité, et de son Comité exécutif.

En outre, le Club Ouvrier Saint-Jacques Inc. proteste contre le fait qu'on veut faire croire que ce sont les propriétaires fonciers qui paient les taxes foncières de la ville, tandis que tout le monde sait que les taxes sont invariablement comprises dans le prix des loyers et qu'en fin de compte, ce sont les locataires qui paient les taxes dont les propriétaires parlent tant.

Les anciens du séminaire de Joliette

Joliette, 2. — Le bureau de direction de l'Association des anciens élèves du séminaire de Joliette qui a été réuni à la réunion de mercredi dernier se compose ainsi:

Présidents d'honneur: Mgr l'Evêque de Joliette et Mgr Guillaume L. Forbes, archevêque d'Ottawa; vice-présidents d'honneur: R. P. J. Latour, provincial des C.S.V., M. le juge Mathias Tellier, M. L. A. Lavallée, avocat, M. le chanoine F. Régis Bonin; président: M. J. E. Dubé, M.D.; vice-présidents: M. James Leprohon, M.D., Mgr J. A. Piette, curé; secrétaire: M. le chanoine Irénée Gervais; ass.-secrétaire: M. Robert Tellier, avocat; trésorier: R. F. J. A. Charbonneau, professeur du séminaire; directeurs: R. P. P. E. Farley, supérieur du séminaire; R. P. C. Dumontier, président des études au séminaire; M. Georges Chevalier, maire de Joliette; M. l'abbé Louis Lévesque, curé; M. J. F. Daniel, conseiller législatif; M. l'abbé J.-B. Desrosiers; M. J. F. Goyet, notaire; M. Guy Guibault, avocat; M. Arthur Pelletier, M. D.; M. l'abbé F.-X. Barrette, curé; M. J. M. Savigneau, notaire; M. Gaétan Valois, notaire; représentants de l'Association d'Ottawa: M. l'abbé Gustave Desrosiers, curé, M. Fulgence Charpentier, suppléant.

L'Hôpital Notre-Dame

LE CONCOURS DE CHARITE

Les personnes dont les noms suivent prennent part au Concours de Charité de l'Hôpital Notre-Dame:

Docteur C. Hébert, Mme Vve Jules Courcelles, St-Benoît; Mlle Floristine Courcelles, St-Benoît; Mlle Ida Legault, Ste-Agathe des Monts; Jacques Archambault, Tétréaultville; Agathe Legault, Préfontaine; Mlle Lucienne Lachaine, Ste-Agathe; Mme Emile Saint-Jacques, Mme E.-O. Hébert, Mme E.-P. Hébert, Mme L. Forget, Mme A.-J. Nadeau, Léo Bellemare, Tétréaultville; Turpin, Euclide Legault, Préfontaine; Mlle Lucien Royer, Sherbrooke; Mme L.-H. Saint-Jean, Sherbrooke; Mme Philippe Saint-Jean, Sherbrooke; Mme Hector Laflamme, Sherbrooke; Mlle Pierre Vinet, Mlle Albert Saint-Jean, Hubert St-Jean, Sherbrooke; Mlle Juliette St-Jean, Sherbrooke; Mlle Denise Choquet, Jos. Viecher, Roger Liard, Alfred Côté, Isidore Brézau, Mme A. DuMouchier, Mme Eugène De Broux, Mme F. Valiquette, Ernest A. Dumont, Nap. Lafleur, Mlle Irène Dumont, Philippe Miron, J.-E. Plouffe, Mlle Louise Choquette, Mlle Thérèse Dumont, Albert Bergeron, Marie-Rose Bergeron, Mlle Françoise Barsalon, Mme H. Bergeron, Jos. Cadieux, Mlle Raymond de Séve, Mme Léon Bureau, Mlle Germaine Lavigne, Mlle Simonne Lavigne, Mlle J.-O. Morin, Mme Camille Drapeau, Mlle Pauline Dumont, Mme Lionel Barsalon, Mlle Gisèle Dumont, Mlle Lucie Vachon, Gaston Nantel, Mlle Corine Marchand, Ste-Agathe; Marie-Rose Paradis, Saint-Hyacinthe; Jeanne Bourget, Châteauguay; Jeannine Gagnon, Philias Legault, Préfontaine; Mlle Alberta Corriveau, Léo Laflamme, M. Montpetit, Eugène Ladouceur, Mme Eugène Ladouceur, Mlle Hectorine Ladouceur, Mlle Cécile Ladouceur, Mme Gracieland Landry, Guy Landry, Mlle Louise Landry, Mme Az. Choquet, Mlle Hélène Choquet, H.-T. Laflamme, Mlle M. T. Handfield, A. Saint-Amour, Mme J. Forget, Mme Hubert Saint-Jean, Sherbrooke; Mlle E. Saint-Jean, Sherbrooke; Maude Laflamme, Ottawa; Mme J. B. Laflamme, Helen Laflamme, Ls. Laflamme, Mlle Rita Saint-Jean, Sherbrooke; Dr Jean Saucier, Alonzo Côté, Mme A. Côté, Mlle Marguerite Barry, Léo Robert, Mme Hector Marchand, J.-A. Gover, Mlle Huguette Valiquette, Mme Ernest A. Dumont, Mlle Adrienne Miron, Mme R. Houle, Albert Marchand, Mlle Hélène Dumont, Mme T.-Théo, Valiquette, M.-Anne Choquette, Georges-E. Dumont, Henri Bergeron, Mme J. Nolin, Mlle Simone Dumont, Hermidas Bergeron, Mme A. Varin, Yvan de Séve, Pierre-André Bureau, M. et Mme A. Lavigne, Roland Lavigne, Mlle Rita Morin, Mme Alphonse Carrière, Mlle Madeleine Barsalon, Paul Vachon, Mme Jos. Vachon, Mlle J.-Zéphirin Filion, Arthur Morrisette, Sainte-Agathe; J.-C. Picotte, Arthur Gagnon, Mme Donat Côté, Aline Desjardins.

La nouvelle gare du Pacifique Canadien

L'ouverture officielle de la nouvelle gare du chemin de fer Pacifique Canadien à l'angle de la rue Jean-Talon et de l'avenue du Parc a eu lieu samedi soir. Le maire de Montréal, M. Camille Houde, a été le premier à pénétrer dans la nouvelle gare destinée à remplacer la vieille gare du Mile-End. M. R. S. White, député de la division Mont-Royal, a ouvert la porte centrale pour pénétrer avec le maire Houde dans la nouvelle gare.

On remarquait parmi les invités MM. J. K. Savage, surintendant général du chemin de fer, M. R.-G. Amiot, assistant de l'agent général des voyageurs, E.-J. Hébert, commissaire de la circulation des voyageurs, Hector A. Gadioux, assistant-chef du département des investigateurs, Thomas Collins, surintendant des gares de Montréal, E. Carter et R. Johnston, du département des voyageurs, P.-E. Gingras, agent de district pour les voyageurs, Félix Berger, agent de la ville pour les voyageurs, M. B. Mulroy, W. Rayfield, O.-M. Lavoie, W. H. Power, H. Ainslie, J. C. Campbell et Léon Gauthier, secrétaire du chef de l'opposition.

Les visiteurs ont admiré la grande salle, les salles d'attente, les bureaux des billets, le restaurant et les autres salles de la nouvelle gare.

Le premier train est entré en gare dimanche matin à 6 h. 22. Il venait de Québec. A 9 h. 45 du matin, le premier train quittait la nouvelle gare à destination de Québec.

On a fermé la gare du Mile-End à minuit samedi soir. C'est la nouvelle gare de l'avenue du Parc qui servira dorénavant le nord de la ville.

La paralysie infantile

Le service municipal de santé rapporte 71 décès et 680 cas, de janvier à octobre 1931

Le service municipal de santé a donné samedi un rapport détaillé sur la paralysie infantile à Montréal depuis le commencement de l'année. Du 1er janvier au 26 octobre cette maladie a causé 71 décès à Montréal, et il y a eu 680 cas. De ce nombre 13 cas ont contracté la maladie hors de la cité de Montréal, et 24 cas de l'extérieur sont actuellement hospitalisés à Montréal.

Dans 66 pour cent des cas, exactement 499, les malades étaient au-dessous de cinq ans; il y a eu 177 cas de 6 à 10 ans et 38 cas de 11 à 15 ans. Les tableaux suivants indiquent: le premier, le nombre des cas enregistrés de mai à octobre avec la moyenne par jour; dans le deuxième, le nombre des cas dans chaque quartier, avec le pourcentage de la population enfantine que ces cas représentent.

Dates	Cas par jour	Moyenne par sem. jour
Mai	1	1
Juin	12	12
Juillet	12	12
1er au 8 août	21	3
9 au 15	18	2.5
16 au 22	31	4.4
23 au 29	53	7.5
30 août au 5 sept.	54	7.7
6 au 12	58	8.2
13 au 19	54	7.7
20 au 26	87	12.4
27 sept. au 3 oct.	107	15.2
4 au 10	84	12.2
11 au 17	67	9.5
18 au 24	28	4
25 au 31	4	

En tout, 680 cas, dont 24 en dehors de la métropole.

Quartiers	de cas.	Pourc.
Abundis	17	0.09
Bourget	36	0.11
Cremazie	4	0.02
Delorimier	29	0.07
Hochelaga	45	0.23
LaFontaine	5	0.05
Laurier	8	0.04
Maisonnette	29	0.11
Mercier	18	0.08
Montcalm	21	0.15
Mont-Royal	2	0.02
Notre-Dame de Grâce	16	0.03
Papineau	14	0.08
Préfontaine	53	0.32
Rosemont	68	0.18
Saint-André	4	0.01
Saint-Anne	2	0.01
Saint-Cunégonde	4	0.02
Saint-Denis	16	0.07
Saint-Edouard	17	0.05
Saint-Eusèbe	50	0.30
Saint-Gabriel	16	0.09
Saint-Georges	1	0.004
Saint-Henri	27	0.10
Saint-Jacques	9	0.04
Saint-Jean	17	0.07
Saint-Jean-Baptiste	11	0.04
Saint-Joseph	1	0.008
Saint-Laurent	2	0.009
Saint-Louis	9	0.04
Sainte-Marie	41	0.34
Saint-Michel	3	0.01
Saint-Paul	17	0.07
Ville-Marie	6	0.05
Villeray	62	0.13

La nouvelle gare du Pacifique Canadien

L'ouverture officielle de la nouvelle gare du chemin de fer Pacifique Canadien à l'angle de la rue Jean-Talon et de l'avenue du Parc a eu lieu samedi soir. Le maire de Montréal, M. Camille Houde, a été le premier à pénétrer dans la nouvelle gare destinée à remplacer la vieille gare du Mile-End. M. R. S. White, député de la division Mont-Royal, a ouvert la porte centrale pour pénétrer avec le maire Houde dans la nouvelle gare.

On remarquait parmi les invités MM. J. K. Savage, surintendant général du chemin de fer, M. R.-G. Amiot, assistant de l'agent général des voyageurs, E.-J. Hébert, commissaire de la circulation des voyageurs, Hector A. Gadioux, assistant-chef du département des investigateurs, Thomas Collins, surintendant des gares de Montréal, E. Carter et R. Johnston, du département des voyageurs, P.-E. Gingras, agent de district pour les voyageurs, Félix Berger, agent de la ville pour les voyageurs, M. B. Mulroy, W. Rayfield, O.-M. Lavoie, W. H. Power, H. Ainslie, J. C. Campbell et Léon Gauthier, secrétaire du chef de l'opposition.

Les visiteurs ont admiré la grande salle, les salles d'attente, les bureaux des billets, le restaurant et les autres salles de la nouvelle gare.

Le premier train est entré en gare dimanche matin à 6 h. 22. Il venait de Québec. A 9 h. 45 du matin, le premier train quittait la nouvelle gare à destination de Québec.

On a fermé la gare du Mile-End à minuit samedi soir. C'est la nouvelle gare de l'avenue du Parc qui servira dorénavant le nord de la ville.

Docteurs, Consultez !!

ETABLISSEMENT GAIFFE, GAILLOT & PILON
34, Blvd de Vaugrand — Paris XVème
Rayons X Diathermies
Electrothérapie
GALLOIS & CIE
54, Chemin Villon, Lyon (Rhône)
Ultra-violet, infra-rouge
Lampes ascitiques pour salles d'opérations et dentistes
Electrodes de quartz
Prix et conditions les plus avantageux
Devise et catalogue sur demande
Service d'un ingénieur électrocinétique, radiologiste.
Agence générale pour le Canada:
Paul CARDINAUX, D.S.
"PRECISION FRANÇAISE"
3438, St-Denis MONTREAL H.A. 2357

LES SYNDICATS CATHOLIQUES

SYNDICAT DES MENUISIERS

Le Syndicat catholique national des charpentiers-menuisiers se réunit ce soir, à 8 heures 15, à la salle n° 1, édifice des syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. J.-B. Delisle, agent d'affaires, sur les activités de la quinzaine. Par ordre.

PRESSIERS DE JOURNAUX

Le Syndicat catholique des pressiers de journaux se réunit ce soir, à la salle n° 7, édifice des Syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est. Rapport de l'agent d'affaires. Tous les membres sont cordialement priés d'assister. Par ordre.

EXECUTIF DES CORDONNIERS

Le Bureau exécutif général du Syndicat catholique des cordonniers s'assemble ce soir, à 8 heures 15, à la salle n° 5, édifice des syndicats catholiques. Tous les officiers et délégués sont priés d'assister. Rapport de M. A. Durant, agent d'affaires, sur les activités de la semaine. Rapport du comité des malades. Par ordre.

TERRASSIERS-MANOEUVRES

Le Syndicat catholique des terrassiers-manoeuvres s'assemble ce soir, à la salle n° 3-4, édifice des Syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport de M. E. Ouellette, agent d'affaires, sur les activités de la semaine, sur les placements opérés. Rapports des officiers et des délégués. Par ordre.

A LACHINE

Ce soir, salle des Syndicats de Lachine, angle 15ème avenue et rue Saint-Louis, assemblée du Syndicat catholique interprofessionnel. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

CONSEIL D'IMPRIMERIE

Demain soir, salle n° 7, édifice des Syndicats catholiques, assemblée du Conseil syndical catholique des métiers de l'imprimerie. Plusieurs questions importantes à l'ordre du jour. Tous les délégués sont priés d'assister. Par ordre.

CHANTIER MUNICIPAL

Le Syndicat catholique du chantier municipal se réunit demain soir, à la salle n° 1, édifice des Syndicats catholiques, 1231, rue Demontigny est. Tous les membres sont priés d'assister. Rapport du comité exécutif; rapport de l'agent d'affaires. La question de la réduction des heures de travail et des rajustements de salaire correspondants est à l'ordre du jour. Election générale des officiers. Par ordre.

EXECUTIF DES PLOMBIERS

Ce soir, lundi, assemblée du comité exécutif du Syndicat des plombiers.

CONSEIL DE CONSTRUCTION

Demain soir, assemblée du Conseil syndical catholique des métiers de la construction à l'édifice des Syndicats catholiques.

Cinq personnes blessées

Cinq personnes ont été blessées sérieusement au cours d'un accident d'automobile survenu hier soir, vers 7 heures, rue Sherbrooke ouest, en face du collège Loyola. On a transporté les blessés à l'Hôpital Western où l'un d'eux est dans un état critique. Ce sont: Lucien Picard, 115 rue Guilbault, Longueuil, conducteur du véhicule, Joseph Barbeau, 27, 15e avenue, Longueuil, Gilbert Dary, 146 rue St-Charles, Longueuil, John Brault, 163 rue St-Charles, Longueuil, et Roger Vermette, 75 rue St-Charles, Longueuil. Picard souffre de graves blessures à la tête. Les médecins craignent une fracture du crâne qui pourrait lui être fatale.

Les constables ont appris qu'en voulant dépasser une autre automobile la voiture ou avaient pris place les cinq blessés a frappé un tramway qui venait à sa rencontre. Tous ont été projetés sur la chaussée par la violence du choc.

VITTEL

GRANDE SOURCE

EAU MINERALE NATURELLE

renommée dans le monde entier et recommandée par les médecins

RHUMATISANTS!!! ARTHRIQUES!!!

Prenez l'habitude de boire de l'eau de VITTEL Grande Source tous les jours.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

Embouteillée aux Sources même à VITTEL (FRANCE)

Agent Général pour le CANADA
J. ALFRED OUMET
84, St-Paul Est, MONTREAL

Le Cinéma à la portée de tous

PATHE SERVICE

LE PROJECTEUR NOUVEAU MODELE PATHE "LUX" 9.5 m/m projette des vues animées d'une grandeur de 6 pieds x 8 pieds. Très claire et sans scintillement.

FILMS RELIGIEUX EDUCATIFS VOYAGES SPORTS COMEDIES, ETC.

LE MOTOCAMERA PATHE NOUVEAU MODELE B permet de prendre soi-même et sans expérience des vues animées sur film Pat

Demain: MARDI, 3 novembre 1931.
Saint Hubert, évêque et confesseur.
Lever du soleil, 6 h. 41.
Coucher du soleil, à h. 45.
Lever de la lune, 11 h. 20.
Coucher de la lune, 2 h. 00.
Dernier quart, le 3, à 2 h. 23 m. du matin.
Nouvelle lune, le 9, à 6 h. 1 m. du soir.
Premier quart, le 16, à 9 h. 19 m. du soir.
Pleine lune, le 23, à 2 h. 16 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET FROID
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 35.
Minimum aujourd'hui 45.
Même date l'an dernier 23.
BAROMETRE
10 heures a.m. 29.97. 11 heures a.m. 29.99.
Midi: 30.00.
Chiffres fournis par le bureau a.m. de
Météo, 1610 St-Denis, Montréal.

M. Pierre Laval rentre en France

Le premier ministre de France est débarqué à 10 heures 24 ce matin après une absence de dix-sept jours — Les problèmes qui l'attendent — Les dettes et les réparations de guerre — Les crédits allemands — Il se dit certain que son voyage à Washington aura d'heureux résultats pour son pays

LE HAVRE, France, 2. (S.P.A.) — Le premier ministre Laval est débarqué en France à 10 heures 24 ce matin, après une absence de dix-sept jours. Un des principaux problèmes qui l'attendent est celui des dettes et réparations de guerre. Après une conférence avec le chancelier Brüning, à Berlin, l'ambassadeur d'Allemagne en France, M. Leopold von Hoesch, est revenu à Paris sans tarder, pour conférer avec M. Laval dès que celui-ci sera de retour dans la capitale.

Il y a quelques heures, à bord de l'"Ile-de-France", M. Laval a laissé entendre qu'il discutera avec le gouvernement britannique du problème des crédits allemands, mais qu'il ignorait quelle sera la première mesure à prendre au sujet de ces crédits.

M. Laval n'est resté au Havre que vingt minutes, le temps d'attendre le train de Paris. On croit qu'il confèrera avec les membres de son cabinet peu après son arrivée dans la capitale et qu'il discutera avec eux les événements qui ont marqué son voyage aux Etats-Unis.

Plusieurs membres de son personnel de bureau s'étaient rendus au Havre pour lui communiquer des informations fraîches sur la situation économique et politique.

M. Laval a déclaré, ce matin, qu'il abordera le problème des crédits allemands dès qu'il aura conféré avec le cabinet demain. Dans son entourage on dit que M. Laval n'a pas encore décidé comment il procédera pour commencer le règlement de ce problème. On fait observer qu'il y a une certaine opposition à la convocation immédiate d'une conférence internationale.

NOSTALGIE

M. Laval s'est rendu sur le pont de l'"Ile-de-France" très tôt, pour voir la côte française. On lui a demandé s'il avait éprouvé de la nostalgie, et il a répondu: A quoi vous attendiez-vous? Je n'ai jamais été éloigné de chez moi aussi longtemps.

Il a beaucoup interrogé ses collègues sur les événements qui se sont déroulés dans la capitale. Il a en particulier demandé quel effet a produit son entrevue avec le sénateur Borah et a ajouté à ce sujet: Tout de même, je me suis fait un nouvel ami.

Il a dit au comité de réception présent au Havre qu'il est certain que son voyage aura d'heureux résultats pour la France. "Je crois avoir fait mon devoir", a-t-il affirmé.

Avant dit aux journalistes qu'il a fait un bon voyage, il a fait remarquer: Mais naturellement je n'ai pas toujours été d'accord avec ceux que j'ai rencontrés à Washington.

UNE CONFERENCE AVEC VON HOESCH

BERLIN, 2. (S.P.A.) — Pour agir dans le domaine de la révision des paiements, l'Allemagne attend maintenant les résultats d'une conférence du premier ministre de France et de l'ambassadeur à Paris, M. Leopold von Hoesch.

M. von Hoesch est venu à Berlin pour consulter le chancelier Brüning avant le retour de M. Laval et il est retourné à Paris il y a quelques heures. On croit que M. Brüning a dit à M. von Hoesch de suspendre toute proposition jusqu'au moment où M. Laval aura donné sa version des entretiens qu'il a eus à Washington.

A la Wilhelmstrasse, on a déclaré: Tout dépend de ce que M. Laval dira à l'ambassadeur.

Il paraît toutefois que cela ne veut pas dire que le gouvernement allemand n'est pas prêt à agir. M. von Hoesch tentera de persuader M. Laval qu'il est nécessaire de convoquer une conférence économique internationale le plus tôt possible pour l'étude de toute la question des crédits gelés, des réparations et des dettes de guerre.

Les autorités allemandes croient que l'établissement d'une commission d'enquête par la Banque des règlements internationaux, selon le plan Young, serait un procédé trop lent pour apporter à l'Allemagne le soulagement qu'elle cherche. Les ententes en vigueur ne pourvoient que jusqu'à mars aux crédits à court terme accordés à l'Allemagne — crédits s'élevant à \$3,000,000,000 — et M. von Hoesch expliquera sans doute qu'il n'y aura pas moyen de remédier à l'insécurité où se trouve l'Europe si l'on ne protège pas ces crédits par quelque conversion en obligations à longue échéance.

Les banquiers allemands se réuniront en conférence jusqu'au milieu de la semaine, ce qui permettra de leur soumettre tout projet que pourrait formuler M. Laval.

A PARIS

PARIS, 2. (S.P.A.) — La capitale a fait au premier ministre Laval cet après-midi un des plus chaleureux accueils dont il ait été l'objet dans toute sa carrière. Il y avait une foule énorme à la gare et dans les rues conduisant à la gare. Les acclamations qu'elle a poussées lorsque le premier ministre est descendu du train ont paru surprendre M. Laval. Malgré l'aide de gendarmes, M. Laval suivi de sa fille, a dû jouer des coudes pour se frayer un chemin.

On reconnaissait parmi la foule M. André Tardieu, ministre de l'Agriculture, le général Gouraud, gouverneur militaire de Paris, et M. Williamson J. Howell, chargé d'affaires des Etats-Unis.

Projets d'entreprises municipales

M. l'échevin Savignac a annoncé ce matin que la ville demandera sous peu des soumissions pour la construction du viaduc du boulevard Saint-Joseph, l'élargissement du viaduc de la rue Saint-Denis, et la construction d'un tunnel pour piétons sous la rue Masson. Les estimations pour ces trois travaux sont terminées.

Le juge Audette prend sa retraite

Ottawa, 2. (D. N. C.) — M. le juge L. A. Audette, de la Cour d'Echiquier, prendra sa retraite le mois prochain. La loi de la limite d'âge de 75 ans vaut pour la Cour Supérieure et la Cour d'Echiquier. M. Louis-Arthur Audette est né à Québec en 1856. Il a fait ses études au séminaire de Québec et a été admis à la pratique du droit en 1880. Il a rempli les fonctions de registraire de la Cour de l'Echiquier de 1887 à 1912 alors qu'il fut nommé juge de ce tribunal.

Quatre malades périssent au cours d'un incendie

Toronto, 2. (S. P. C.) — Quatre malades ont perdu la vie au cours de l'incendie d'un pavillon de l'hôpital Penetanguishene.

Sir William Jowitt a été défait

Londres, 2. (S.P.C.) — Sir William Jowitt, candidat travailliste national, a été défait dans la circonscription des universités anglaises réunies et le gouvernement de coopération nationale devra se trouver un autre procureur général. La circonscription a élu Mlle Eleanor Rathbone, qui était "députée" indépendante au Parlement dissous, et sir Reginald Craddock, conservateur.

Les employés du greffe de la paix ferment leur part

Les employés du Greffe de la Paix, au palais de justice, ont décidé de faire leur "quote-part" pour soulager les misérables l'hiver prochain. Ils ont consenti unanimement à ce que le comptable retienne 1% de leur traitement pendant les sept prochains mois pour être versé à la Saint-Vincent de Paul. Ils ont chargé de faire parvenir aux familles dans le besoin de cette façon, la Saint-Vincent de Paul obtiendra une somme de \$700 pour ajouter aux fonds dont elle dispose déjà pour le soulagement de la misère.

L'élection de Saint-Laurent

Le juge Boyer commence à entendre les objections préliminaires — La contestation de Sainte-Marie est remise à demain — Les autres procédures sont remises à la semaine prochaine — Ça marche assez rondement

Monsieur le juge Boyer a commencé à entendre ce matin les objections préliminaires à la requête en contestation de l'élection de Montréal-Saint-Laurent. On avait d'abord appelé la motion de Sainte-Marie, mais elle a été remise à demain du consentement des parties parce que Me Bernard Bissonnette était occupé à plaider une autre cause. Le greffier a annoncé que toutes les autres affaires étaient remises à la semaine prochaine afin d'en finir avec les causes en contestation.

Les affaires ont marché assez rondement. M. le juge Boyer a dit à Me Penverne, qui représentait les pétitionnaires: "Ne perdez pas votre temps, ça va durer trop longtemps ces causes-là." Et à Me McKeown, qui représentait le défendeur: "Les préliminaires sont des préliminaires, allez droit au but!"

Me Gustave Monette, qui agissait comme conseil pour les pétitionnaires, s'est déclaré, à plusieurs reprises, prêt à admettre que l'argent avait été fourni aux pétitionnaires par M. Camille Houde, comme il l'a lui-même admis dans d'autres causes. Il a aussi admis que les requêtes avaient été préparées en deux séries par le comité légal du parti conservateur. Cela n'a tout de même pas satisfait Me McKeown qui a manifesté l'intention de pousser plus avant.

Le premier témoin appelé a été M. Téléphore Brassard, registraire, mais c'est son assistant, M. La-rue, qui est venu produire la copie officielle des listes électorales de Saint-Laurent. M. Penverne a ensuite appelé MM. Camille Van Wassenhove et Charles-Henri Boucher pour prouver qu'ils étaient qualifiés pour prendre des procédures en contestation d'élection et il a déclaré sa preuve close.

M. Boucher a demandé à être interrogé en français. Les nombreux auditeurs qui étaient grimés sur les chaises et sur les bancs pour mieux suivre y ont gagné, car Me McKeown qui conduisait l'interrogatoire prononce son français au moins un peu mieux que son anglais. M. Boucher, le deuxième des pétitionnaires, a déclaré qu'il est célibataire et qu'il habite avec ses parents. Il a signé la requête au bureau de Me Penverne qu'il ne connaissait pas auparavant. Il connaissait l'autre pétitionnaire, M. Van Wassenhove, depuis environ trois ans et c'est lui qui lui avait demandé de se rendre au bureau de Me Penverne.

Aux bureaux de l'opposition
M. Van Wassenhove lui a demandé s'il était prêt à signer la requête le soir même des élections, vers 7 heures. Cette conversation avait lieu au bureau de M. Edwards, après avoir signé la requête et les autres documents, il s'est rendu aux bureaux de l'opposition provinciale dans l'immeuble Versailles avec Me Penverne et M. Van Wassenhove. Là il a été assailli par M. Louis Codrère et ensuite il s'est rendu, toujours avec les deux mêmes, au palais de justice. C'est Me Penverne qui a fait le dépôt.

M. Boucher déclare avoir lu la pétition. Est-ce qu'il a connaissance des irrégularités qui sont alléguées dans la requête? Oui, il était représentant de M. le Dr Edwards au poll numéro 22 et il y a vu passer nombre de télégraphes.

Pourquoi n'a-t-il pas réglé cela? Il a essayé de les faire arrêter, mais l'officier-rapporteur s'y est refusé. Il a entendu parler de bien d'autres choses. N'en a-t-il pas parlé à Me Penverne? Me Monette lui fait alors dire qu'il en avait parlé à M. Van Wassenhove.

Le témoin n'a pas rendu au candidat conservateur, M. le Dr Edwards, d'autres services que de le représenter à un poll et d'aller chercher des documents aux bureaux de l'opposition pour lui. Si l'on n'avait pas fait le dépôt pour lui, il ne se serait pas porté pétitionnaire parce qu'il n'aurait pas l'argent voulu pour faire le dépôt. Il ne travaille pas depuis quelques mois, mais on ne lui a pas promis de lui trouver un emploi. On ne lui a pas fait d'autres promesses ni pour lui ni pour sa famille.

Me Penverne témoigne

Me McKeown demande alors à M. Boucher s'il aurait objection à ce que son avocat, Me Penverne, témoigne pour dire d'où provient l'argent du dépôt. Me McKeown déclare que Me Penverne se trouve maintenant à être délié de son secret professionnel et il l'appelle à témoigner. Les deux avocats croient alors le fer, l'un comme témoin, l'autre comme avocat. Me McKeown veut faire admettre à son savant confrère que les formules de requête lui ont été fournies de même que l'argent; l'autre se défend aussi habilement que possible et de temps à autre Me Monette intervient pour faire une admission qui hâte les procédures.

Sur le Curb

Cours fournis par la maison L.J. Forges & Co, 41 rue					
115 B. C. 10%	10%	10%	10%	10%	10%
910 Imp. C. 11%	11%	11%	11%	11%	11%
23 Imp. Tobac.	8%	8%	8%	8%	8%
500 Int. Petrol.	11%	11%	11%	11%	11%
200 W. G. 3%	3%	3%	3%	3%	3%
UTIL. PUBLIQUES					
50 Beaubien P.	3%	3%	3%	3%	3%
VINCE					
1050 Sisco	6%	6%	6%	6%	6%
105 Noranda	10%	10%	10%	10%	10%

Le blé de la Russie

L'Union soviétique n'exportera pas de blé cette année, ni l'année prochaine — Mesure très avantageuse pour le Canada

Toronto, 2. (S.P.C.) — Dans un câblogramme sur lequel le journal a retenu tous les droits, le correspondant européen du *Globe* de Toronto, annonce que l'ambassadeur de l'Union soviétique en France, M. Dovgalevsky, a déclaré: On peut maintenant dire définitivement que l'Union soviétique n'exportera pas de blé cette année ni l'année prochaine.

L'ambassadeur a ajouté, continue le câblogramme, que l'Union soviétique a décidé de cesser le dumping du blé par suite de la signature d'une nouvelle entente commerciale avec la France. Comme l'Union soviétique a exporté au moins 100,000,000 de boisseaux de blé l'année dernière et que cette année la moisson est déficitaire inférieure dans les autres pays européens, la modification de la politique soviétique devrait être très avantageuse au Canada, parce que le vide que cela causera sur le marché du blé sera largement suffisant pour absorber tout l'excédent de la moisson canadienne de l'année dernière.

Par suite de la décision de la Russie d'une part et d'autre part de la demande chinoise, les exportations de blé augmentent vraisemblablement de quelque 250,000,000. Cela signifie que les exportations totales des quatre grands producteurs de blé — l'Argentine, les Etats-Unis, le Canada et l'Australie — devront dépasser 900,000,000. Par suite de la mauvaise température et de la présence de parasites, les moissons australiennes et argentine se trouvent considérablement réduites. Tous ces facteurs améliorent les perspectives du Canada et rendent plus que vraisemblable une absorption à bon prix de la moisson canadienne de cette année et de l'excédent de la moisson canadienne de l'année dernière.

Le câblogramme ajoute que M. Dovgalevsky a donné des explications au sujet du dumping pratiqué par la Russie. L'ambassadeur a dit que l'Union soviétique n'avait pas eu recours au dumping comme à quelque moyen diabolique de déséquilibrer ou de ruiner le système économique d'autres pays, mais uniquement comme moyen de se défendre. La Russie avait besoin de machinerie et de produits bruts pour construire son système industriel et elle trouvait peu de crédit à l'extérieur. Elle a donc été forcée de vendre ses produits moins chers que tous les autres, afin d'établir des crédits pour l'achat des matériaux dont elle avait besoin.

L'ambassadeur a avoué que presque toute la population russe a été mise à ration afin de permettre au monopole d'Etat l'exportation d'une partie de la moisson. Il a fait remarquer que le peuple a manifesté une admirable discipline, parce qu'il se rendait compte que ses sacrifices étaient temporaires et inhérents à la période de transition précédant la construction de l'Etat socialiste de l'avenir.

L'ambassadeur a expliqué qu'en vertu de l'entente qu'il vient de signer avec la France, la république française obtient virtuellement toute la production de la région pétrolière du Caucase pour ces années-ci. Il y a lieu de noter que la production de cette région est maintenant élevée au niveau d'avant-guerre. La France désire s'assurer le pétrole russe parce que toute sa flotte de l'Atlantique chauffe maintenant au mazout. En attendant le parachèvement de la pipe-line qui lui amènera du mazout de Moscou à Alexandrette, sur la Méditerranée, la France est forcée de chercher ailleurs son pétrole. L'huile russe étant de la plus haute qualité et la moins chère, les autorités françaises ont entamé des négociations avec la commission soviétique à Paris.

En échange de son huile, la Russie accepte de la machinerie électrique, des tracteurs, des automobiles et des camions pour un billion de roubles par an. Toutefois la transaction ne comportera pas d'échange de monnaie et elle sera un échange au sens rigoureux de ce mot. Une entente de ce genre, mais moins étendue, a été conclue avec l'Italie.

Le juge Loranger préside les Assises

Le juge Louis Loranger, en l'absence du juge Wilson qui est allé siéger à Hull, a présidé ce matin l'ouverture du terme de novembre de la Cour du Banc du Roi. Avec le cérémonial habituel, on a procédé à l'assermentation du grand jury qui décidera si les actes d'accusation portés contre les prévenus sont fondés ou non. Ont été choisis pour faire partie du grand jury MM. Charles Virtue, président, Wm Little, H. Cohen, F. C. Leaming, H. Pellman, Jos. McKenzie, A. Allard, L. Contant, Napoléon Séguin, Lucien Baillargé, L. Provost et H. Groulx. Après leur avoir donné leurs instructions en anglais et en français, le juge a permis aux jurés de se retirer pour délibérer. Lorsqu'ils auront entendu tous les témoins de la Couronne dans les différentes causes, ils feront leur rapport.

Les événements en Mandchourie

L'avance des troupes japonaises — Une entente secrète entre la Chine et la Russie pour une intervention russe — Les conditions que pose le gouvernement chinois

Tokio, 2. (S.P.A.) — Les troupes japonaises d'occupation ont avancé à l'ouest et au nord en Mandchourie et en Mongolie, aujourd'hui, pendant que le gouvernement japonais étudiait des rapports annonçant que la Chine a conclu une entente secrète avec Moscou pour une intervention russe.

Les rapports des autorités d'occupation indiquent que les troupes japonaises approchent la sphère d'influence russe dans le nord de la Mandchourie, mais sans atteindre le territoire où la Russie a des intérêts primordiaux.

Les autorités ont laissé clairement entendre que l'évacuation de Ki-lin par les troupes japonaises n'indique pas que Tokio se rend au désir que la Société des Nations a formulé de voir l'évacuation de la Mandchourie terminée le 16 novembre.

Les ministères de la guerre et des affaires étrangères ont expliqué que la situation à Ki-lin s'est plus ou moins stabilisée et que, par suite, il a été décidé d'envoyer quelque 600 soldats en partie à Sze ping Kai, en Mandchourie, et en partie à Taonan et à Chenchiatoun, en Mongolie. Environ 600 soldats resteront à Ki-lin pour y protéger la vie et les biens des ressortissants japonais.

On explique que l'attitude du Japon au sujet d'une évacuation du territoire chinois est restée la même qu'au début et qu'elle sera réaffirmée dans la réponse que Tokio fera à la note dans laquelle la Chine offre d'entamer des négociations directes pour régler le problème mandchou, conformément au vœu de la Société des Nations. Il est probable que la réponse du Japon sera publiée ce soir.

Les autorités trouvent dans la nouvelle d'un rapprochement de la Chine et de la Russie une explication probable à ce qu'elles disent être un raidissement de la Chine à l'égard du Japon.

Le ministre de la guerre, M. Minami, a communiqué au cabinet un rapport basé sur des rumeurs suisses, lesquelles la Russie aide les Chinois non seulement au moyen d'armes et de munitions, mais aussi moralement.

Les journaux continuent de publier des rumeurs selon lesquelles les Russes massent des troupes à Pogranicynaya et à Mandchouli, sur les frontières est et ouest de la Mandchourie, mais en territoire russe.

Il publient aussi les prétendus termes d'une entente en vertu de laquelle les Russes aideraient l'armée chinoise opérant dans le nord de la Mandchourie.

Toutefois, le ministère de la guerre et le ministère des affaires étrangères font remarquer que la nouvelle d'une concentration de troupes russes est fondée surtout sur des rumeurs.

Trois conditions

Nankin, 2. (S.P.A.) — M. Tai Chi-Tao, président du comité des affaires étrangères du parlement nationaliste, a indiqué les trois conditions fondamentales suivantes pour le règlement de la question mandchoue: 1) le maintien de la souveraineté territoriale et administrative de la Chine; 2) l'observation d'une politique de libre échange permettant à tous les pays de développer les intérêts légitimes qu'ils ont en Chine; 3) le respect de tous les traités internationaux et des droits découlant des traités.

Un envoyé américain en Mandchourie

Tokio, 2. (S.P.A.) — Des dépêches de Tokio annoncent que le consul général des Etats-Unis à Harbin, M. George Hanson, est en route pour le nord de la Mandchourie, afin d'étudier la situation pour son gouvernement. Vu les rumeurs d'un rapprochement de la Chine et de la Russie, M. Hanson communiquera directement à Washington les résultats de son enquête. On croit qu'il passera plusieurs jours à Tsi-tsihar, puis qu'il se rendra à Hailar et peut-être à Manchouli.

Le Japon n'accepte pas

Londres, 2. (S. P. A.) — Une dépêche de l'agence Reuter annonce que le Japon est incapable d'accepter l'offre faite par la Chine d'entamer des négociations directes pour régler la question mandchoue d'une manière conforme au vœu de la Société des Nations. Le gouvernement japonais met comme condition à l'évacuation du territoire chinois la reconnaissance par la Chine des cinq points fondamentaux qu'il a formulés. On estime très exagérées les rapports d'une intervention russe.

En mission secrète

Washington, 2. (S. P. A.) — Le secrétaire d'Etat a annoncé aujourd'hui que M. George Hanson, consul général des Etats-Unis à Harbin, est affecté à "une mission secrète" pour le secrétaire d'Etat Henry L. Stimson.

Quatre trains blindés

Peiping, 2. (S. P. A.) — Selon des rapports chinois, quatre trains blindés japonais ont tenté, hier, en coopération avec des bandits mongols, de s'emparer de Tsoungliang. Les prévenus comparaitront, en terminus de chemin de fer, au nord.

La trêve des armements navals

Quatorze pays envoient leur adhésion à la Société des Nations

GENEVE, 2. (S.P.A.) — Le secrétariat de la Société des Nations a reçu jusqu'à présent des réponses affirmatives de quatorze pays à la proposition d'une trêve d'un an aux armements navals. Néanmoins, le conseil se demande si la trêve est en vigueur ou non.

Hier était le jour marqué pour le commencement de la trêve, qui a été proposée par l'Italie, la Grande-Bretagne, l'Allemagne et la France. Mais aucun de ces quatre puissances n'a encore annoncé officiellement son adhésion à la trêve.

D'autre part, les Etats-Unis, la Russie, le Japon et onze autres pays ont fait connaître au conseil leur décision d'observer la trêve, mais à condition que certains autres pays l'observent aussi. Quelques-unes des acceptations sont d'autres soumissions à d'autres conditions.

Les autorités de la Société déclarent être incapables de définir le statut de la trêve. Elles ajoutent qu'il n'y a pas de précédent pour procéder dans un tel ordre de choses. En certains milieux on est d'opinion qu'une conférence diplomatique pourrait être convoquée pour discuter les conditions de chaque pays et pour tâcher d'harmoniser ces conditions.

EN ARGENTINE

BUENOS-AYRES, 2. (S.P.A.) — Le ministre des affaires étrangères annonce que l'Argentine a décidé de suspendre pendant une année l'accroissement de ses armements navals, et que Genève a été avertie de cette décision. L'Argentine toutefois se réserve le droit de faire parachever les commandes d'armements navals en cours d'exécution.

Les conférences de M. Gilson

Le savant professeur parlera de la Providence chrétienne et du personnalisme chrétien — L'esprit français et le positivisme — Pégué et la chrétienté

M. Edouard Montpetit, secrétaire général et directeur des relations extérieures, a annoncé ce matin que M. Etienne Gilson, professeur de philosophie médiévale, parlera lors de sa visite à Montréal le 13 et le 14 novembre prochain de deux problèmes de la philosophie chrétienne. Le soir du 13 il traitera de la Providence chrétienne et le matin du 14, du personnalisme chrétien. Ces deux conférences seront prononcées à la salle Saint-Sulpice spécialement ouverte pour la circonstance.

M. Gilson a aussi accepté de prononcer une conférence à l'Université McGill. Il y parlera le vendredi midi, 13 novembre, sur le sujet suivant: l'esprit français et le positivisme, dans le livre de M. le professeur de philosophie chrétienne. Le soir du 14, il sera aussi le conférencier d'honneur du Cercle Universitaire à l'issue du dîner. A ce dernier endroit il parlera de Pégué et de la chrétienté.

M. Gilson doit se rendre à Québec et y parler le 12 novembre. Jusqu'à maintenant, le secrétaire général de l'Université de Montréal n'a reçu aucune nouvelle de la vieille capitale à ce sujet. Si finalement M. Gilson ne se rendait pas à Québec, mais venait directement de Toronto où il donne des cours réguliers, à Montréal, les dates et les heures de ses deux conférences à la salle Saint-Sulpice seraient peut-être changées.

C'est peu probable mais si la chose se produit, le public en sera immédiatement averti.

Un impôt spécial

Toutefois, cette politique du retour à la terre comporte des dépenses considérables. Aussi le gouvernement aurait l'intention de recourir à un impôt spécial général, très léger, du reste, qui, sans affecter le contribuable, sera suffisant pour équilibrer les finances de la province, et maintenir le bon crédit dont elle jouit sur les marchés de l'argent.

Le crédit des municipalités

L'effort du gouvernement portera également à sauvegarder le crédit des municipalités. Il appert que certaines municipalités ont fait des travaux de chômage, l'an dernier, qui ont mis leurs finances dans un état quelque peu critique.

Une commission

Il faut éviter que la situation s'aggrave, car si des facilités se produisent dans ce domaine, c'est la province tout entière qui en subira le contre-coup. Le gouvernement aura l'intention de nommer une organisation, commission ou autre, chargée de veiller à ce que les finances des municipalités ne soient pas gravement compromises.

Cette commission spéciale ne sera pas permanente, mais seulement pour le temps de la crise. Elle examinera l'état financier des municipalités qui veulent faire des travaux de chômage et la permission d'exécuter les travaux sans accorder ou refuser suivant le rapport: favorable ou non. De la sorte, non seulement le crédit de la province et des municipalités sera sauvegardé, mais on évitera pour l'avenir des désastres qui entraveraient pour de longues années le développement de notre province.

L'attentat contre M. Vien

Québec, 2. (D.N.C.) — Trois individus, dont l'un dit venir des Trois-Rivières, ont été arrêtés en fin de semaine au sujet de l'attentat, dont M. le chevalier G. S. Vien, âgé de 83 ans, a été la victime la semaine dernière. Ils ont fait une confession complète de leur crime à la police de Lévis qui a retenu par la suite une partie des \$200 volés à la résidence de ce citoyen. Les prévenus comparaitront, en terminus de chemin de fer, au nord.

Le chef Trudel est de retour

Québec, 2. (D. N. C.) — Le capitaine Emile Trudel, chef de la force municipale, est revenu hier soir à bord de l'*Albatros*, de la ligne Canard, d'un voyage de cinq semaines en Europe où il a représenté Québec à la conférence des chefs de police. Au cours de cette tournée, le chef Trudel a été élu vice-président de l'Association internationale des chefs de police.

Lundi, le 2 novembre
Demi-heure universitaire

Le programme de la demi-heure universitaire sera, comme les lundis précédents, sous les auspices de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, à 5 heures, poste CKAC.

Causerie par M. Jacques Rousseau, chef des travaux pratiques à l'Institut botanique: "La surprenante histoire du maïs". Mlle Marcelle Gauvreau, étudiante à l'Institut botanique, parlera du sujet suivant: "Mon carnet d'herborisation". Programme musical: M. Joseph Aubin, ténor, élève de la classe de chant du professeur Arthur Laurendeau, au Conservatoire national de musique: "O Paradis" (l'Africaine), de Meyerbeer; "Ange si pur", de Donizetti. Au piano: M. André Laurendeau. Annonceur: Jules Derome.

Hugh Herndon, qui a traversé l'Océan Pacifique en avion avec Clyde Pangborn, sans arrêt, parlera au micro du poste WEAF, à 6 heures. Il sera 8 heures du matin au Japon, d'où ce programme sera transmis.

Causerie par Joab Banton, ancien procureur de New-York, sous les auspices du comité de secours aux chômeurs. Poste WJZ, à 6 h. 40.

Premier programme du duo féminin "Myrt et Marge", à 7 heures, poste WABC. Myrtle Tail et Donna Damerel, qui sont respectivement Myrt et Marge, répéteront leur programme à 10 heures 45, au même poste.

Orchestre sous la direction de Howard Lanin, tous les lundis, à 7 heures 15, poste WEAF. Ce programme sera suivi d'un autre programme d'orchestre avec le concours d'Alice Joy, contralto, comme artiste d'honneur.

Nouvelle série de programmes dont Bing Crosby sera la vedette. Ce baryton chantera à 7 heures 15, poste WABC.

A 7 heures 45, poste WABC, Morton Downey, ténor américain, chantera accompagné par l'orchestre que dirige Jacques Renard.

Stokowski décoré

Présentation d'une médaille en reconnaissance de services rendus à la radiophonie à Leopold Stokowski, à 8 heures, poste WABC. La cérémonie avait été annoncée à 10 heures 30. La médaille sera présentée par William S. Paley, président du Columbia Broadcasting System. Après discours de présentation et remerciements de la part du récipiendaire, musique Columbia sous la direction d'Howard Barlow.

Musique d'orchestre au poste CFCF sous la direction de Rubin Krasner à 8 heures 15. Ce programme sera suivi d'un programme américain transmis ici par CFCF mettant en vedette les artistes suivants: Gladys Rice, soprano; James Melton, ténor; Jack Parker et Frank Luther, ténors; Darrell Woodard, baryton; Sigurd Nilsson, basses; orchestre sous la direction de William Merrigan Daly.

Le poste WEAF irradiera à 9 heures un programme où figurent comme artistes d'honneur Veronica Wiggins, contralto, et Frank Parker, ténor. Orchestre sous la direction de Harry Horlick.

Programme de la Parade des États à 9 heures 30, Poste WEAF. Orchestre sous la direction d'Erno Rapee. Choeur mixte.

Programme français du C.N.R.

Le service de la radio du Canadian National offrira à ses auditeurs aux écoutes aux postes de la chaîne de l'Est, à 9 h. 30, poste CKAC, des extraits de l'opérette de Charles Lecocq, "La Fille de Madame Angot".

Une opérette en trois actes dont les paroles sont de Clairville, Siraudin et Victor Koning. Cette opérette fut écrite en 1872. La scène se passa sous le Directoire. Le personnage Pouponne réussit à se faire aimer de la fleuriste Clairette Angot, longtemps en prison de la chansonnière Ange Pitou qui n'a d'eux que pour Mlle Lange, la fameuse comédienne. La musique est gaie, fine et la plupart des airs sont devenus populaires.

Parmi les extraits qu'entendront les radiophiles aux écoutes lundi soir l'on remarque: "Bras dessus, bras dessous", "Je vous dois tout", "Légende de la mère Angot", "C'est l'aimable, j'aimais Clairette", et la "Chanson Polonoise" qui met le feu aux poudres.

Mme Jeanne Maubourg-Roberval, discuse-choriste, et M. Dantes Belleau, pianiste, succéderont au programme du Canadian National. Récitation de poèmes avec pièces musicales.

A 10h, Phil Ohman et Victor Arden, pianistes, joueront au poste WJZ et à 11h, Ludwig Laurier présentera à ce poste son programme habituel. Les détails nous manqueront.

Mardi, le 3 novembre

A 11 heures de la matinée, poèmes symphoniques au poste CKAC: Ouverture miniature de "Casse-noisette", de Tchaikowsky; Gigue de ballet, de Gréty-Mottl; Berceuse de Jocelyne, de Godard; Fantaisie serbe, de Rimsky-Korsakoff; Cavatine, de Raff; Marche Roccoco, de Berlioz.

À midi, chant par Mme Blanche Archambault, soprano, et pièces de piano par Charles Magnan, pianiste, poste CKAC.

Une heure de musique d'orchestre, à 4 heures, par l'orchestre d'un navire de la Anchor-Donaldson, au poste CKAC.

Demi-heure universitaire

C'est M. l'abbé Lionel Groulx, professeur d'histoire du Canada à la Faculté des lettres, qui sera le conférencier au programme universitaire de 5 heures, poste CKAC. Sujet choisi: "L'empreinte catholique".

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE SAINT-MICHEL
COMTE LAVAL

Ville Saint-Michel

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par ART.-E. CHEVRIER, Secrétaire-Trésorier de la Ville Saint-Michel, que les propriétés ci-dessous désignées seront vendues à l'enchère publique au bureau du Conseil, en l'Hôtel de Ville de la Ville Saint-Michel, mercredi le (25) vingt-cinquième jour du mois de novembre mil neuf cent trente et un (1931) à (10) dix heures de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales, spéciales, scolaires et autres, avec intérêt, mentionnés dans l'état ci-dessous, ainsi que des frais subséquemment encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Nom du propriétaire	Cadastre et Subdiv.	Taxes municipales (chaque lot)	Cotisations scolaires (chaque lot)	Intérêts (chaque lot)	Montant du Total
Hillcrest Park Ltd.	439-3	153.53	16.35	67.95	237.83
"	439-4	99.71	12.78	45.00	157.49
"	439-5 à 7	96.83	12.06	43.60	152.49
"	439-8 à 11	95.33	11.34	42.67	149.34
"	439-12 à 26	93.37	10.62	41.60	145.59
"	439-27 à 28	93.35	10.62	41.59	145.56
"	439-29	156.71	16.83	69.50	243.04
"	439-30	101.47	13.26	45.90	160.63
"	439-35 à 37	98.59	12.54	44.45	155.58
"	439-38 à 41	96.34	11.46	43.12	150.92
"	439-42 à 47, 57 à 58	94.40	10.74	42.06	147.20
"	439-793, 794	107.52	13.98	48.60	170.10
"	439-67 à 83	61.57	7.44	27.60	96.61
"	439-798 à 801	108.41	14.10	49.00	171.51
"	439-802	118.19	15.66	53.54	187.39
"	439-98	85.30	6.81	36.85	128.96
"	439-99 à 112	53.22	6.81	24.01	86.04
"	439-118 à 134	50.55	5.97	22.60	81.12
"	439-135	51.63	6.21	23.14	80.98
"	439-138 à 139	87.21	10.50	39.08	136.79
"	439-146	111.39	12.45	49.54	173.38
"	439-174 à 176	91.43	10.14	40.63	142.20
"	439-177	11.46	12.18	49.45	73.09
"	439-179	107.06	12.06	47.65	166.77
"	439-180, 181	92.46	10.26	41.09	143.81
"	439-186 à 188	84.79	9.54	37.73	132.06
"	439-212, 213	87.91	10.50	39.36	137.77
"	439-214	50.55	5.97	22.60	81.12
"	439-228 à 238	62.62	7.56	28.07	98.25
"	439-240 à 241	65.18	8.28	29.38	102.84
"	439-242	85.69	9.78	38.19	133.66
"	439-246	84.19	9.06	37.30	130.55
"	439-247, 248	86.66	9.66	38.53	134.85
"	439-249	50.53	5.97	22.60	81.12
"	439-253 à 273	48.59	5.25	21.54	75.38
"	439-278 à 297	62.96	7.56	28.21	98.73
"	439-301	61.71	6.96	27.47	96.14
"	439-302	87.92	10.14	39.23	137.29
"	439-343 à 347	92.46	9.66	40.88	142.90
"	439-333 à 335	91.45	10.14	40.64	142.23
"	439-348 à 366	92.46	10.26	41.08	143.80
"	439-374	96.11	10.38	42.60	149.09
"	439-376 à 377	62.77	7.44	28.08	98.29
"	439-378	64.33	8.16	29.24	101.73
"	439-380 à 404	49.59	5.73	22.13	77.45
"	439-406 à 407	62.27	7.20	27.79	97.26
"	439-408	64.43	7.92	28.94	101.29
"	439-410	64.93	7.92	29.14	101.99
"	439-411, 412	62.21	7.20	27.76	97.17
"	439-413-14	61.21	6.72	27.17	95.10
"	439-415	62.72	7.08	27.92	97.72
"	439-417 à 441	49.59	5.73	22.13	77.45
"	439-443 à 467	47.61	5.01	21.08	73.70
"	439-469	64.93	7.92	29.14	101.99
"	439-470-1	63.42	7.56	28.39	99.37
"	439-472-3	61.46	6.84	27.32	95.62
"	439-474	62.97	7.20	28.07	98.24
"	439-478	94.41	10.26	41.87	146.54
"	439-479 à 485	91.43	10.14	40.63	142.20
"	439-486	101.00	10.14	44.46	155.60
"	439-487 à 504	116.70	10.14	50.74	177.58
"	439-505	121.76	10.38	52.86	185.00
"	439-507	146.94	12.30	63.70	222.94
"	439-508 à 528	125.53	11.70	54.89	192.12
"	439-533	155.57	13.46	67.61	236.64
"	439-535-6	77.40	8.52	34.37	120.29
"	439-537	80.07	9.36	35.77	125.20
"	439-539	72.44	7.80	32.10	112.34
"	439-540 à 555	61.71	6.89	27.32	95.92
"	439-556	72.45	7.80	32.10	112.35
"	439-558-9	77.91	8.64	34.62	121.17
"	439-560	81.10	9.00	36.28	126.38
"	439-562	80.32	9.24	35.83	125.39
"	439-563-4	78.32	8.76	34.83	121.91
"	439-565-6	75.59	7.80	33.36	116.75
"	439-567	77.59	8.28	34.35	119.22
"	439-569	71.05	7.80	31.54	110.39
"	439-570 à 585	61.68	6.69	27.35	95.72
"	439-588	69.97	6.96	30.77	107.70
"	439-589 à 604	59.21	5.85	26.02	91.08
"	439-605	66.42	6.33	29.10	101.85
"	439-607	71.35	9.48	32.33	113.16
"	439-608	69.08	8.68	31.18	108.94
"	439-610	77.60	8.52	34.45	120.57
"	439-611	67.60	8.52	30.45	106.57
"	439-612	79.38	8.88	35.30	123.56
"	439-616	135.21	12.42	59.05	206.68
"	439-617 à 644	122.99	11.58	53.83	198.40
"	439-645	122.59	11.46	53.62	197.67
"	439-646	107.26	10.08	46.94	164.28
"	439-647	108.26	10.44	47.48	166.18
"	439-648	100.53	9.45	43.99	153.97
"	439-649	100.28	9.33	43.84	153.45
"	439-650	99.78	9.09	43.55	152.42
"	439-654	157.63	14.22	68.74	240.59
"	439-655 à 661	125.53	11.70	54.89	192.12
"	439-685-6	77.91	8.64	34.62	121.17
"	439-687	79.59	9.00	35.44	124.03
"	439-689 à 710	62.67	6.93	27.84	97.44
"	439-712-3	79.07	9.72	35.52	124.31
"	439-714	82.70	10.80	37.40	130.90
"	439-716	79.52	9.60	35.65	124.77
"	439-717-8	77.25	9.00	34.50	120.75
"	439-719-20	75.77	8.64	33.77	118.18

Nom du propriétaire	Cadastre et Subdiv.	Taxes municipales (chaque lot)	Cotisations scolaires (chaque lot)	Intérêts (chaque lot)	Montant du Total
"	439-721	78.04	9.24	34.91	122.19
"	439-723	72.76	7.92	32.27	112.95
"	439-724 à 743	71.01	7.56	31.43	110.00
"	439-744	72.77	7.92	32.27	112.96
"	439-746	63.29	7.56	28.34	99.19
"	439-747 à 765	61.19	6.57	27.08	94.84
"	439-767	62.94	6.93	27.95	97.82
"	439-769	84.02	10.32	37.74	132.08
"	439-770-1	81.06	9.60	36.27	126.93
"	439-772-3	81.57	9.72	36.52	127.81
"	439-774	84.02	10.32	37.74	132.08
"	439-781-2	80.60	9.36	35.98	125.94
"	439-783-4	81.07	9.48	36.22	126.77
"	439-785	83.51	10.08	37.44	131.03
"	439-788 à 790	80.56	9.36	35.98	126.90
"	439-791, 440-732	61.12	6.78	27.16	95.06
"	440-751	131.10	18.30	59.76	209.16
"	440-752 à 754	142.05	16.50	63.42	221.97
"	440-755	120.30	16.50	54.72	191.52
"	440-756	131.10	18.30	59.76	209.16
"	440-10 à 24, 30 à 44	66.65	6.93	27.81	101.39
"	440-81	69.90	7.44	30.95	108.29
"	440-85 à 100	62.65	6.93	27.81	97.39
"	440-105	63.75	7.17	28.37	99.29
"	440-106-7	94.02	9.99	41.61	145.62
"	440-108	95.33	9.75	41.13	146.21
"	441-8, 440-116	62.86	6.93	27.92	97.71
"	440-117 à 129	72.85	8.16	32.41	113.42
"	440-130	73.85	8.40	32.90	115.15
"	440-132	95.44	10.35	42.32	148.11
"	440-133	93.97	9.99	41.59	145.55
"	440-134	94.52	10.35	41.95	146.82
"	440-137	97.49	10.47	43.19	151.15
"	440-138-9	94.51	9.75	41.71	146.07
"	440-140-1	91.01	8.55	39.83	139.39
"	440-142	95.06	9.87	41.97	146.90
"	440-144-5	60.17	6.09	26.51	92.77
"	440-146 à 166	68.52	6.72	30.10	105.34
"	440-168 à 190	64.82	5.64	28.19	98.65
"	440-194	72.79	7.68	32.19	112.66
"	440-195	71.54	7.08	31.45	110.

é au N
Montréal
(à respo
liénaire: C
et secrét

LA VIE SPORTIVE

Les débuts de la ligue Mont-Royal

La Ligue de Hockey Mont-Royal a fait ses débuts hier après-midi à la patinoire de la partie nord alors qu'environ quatre mille personnes ont été témoins des deux joutes d'exhibition fournies par le circuit du président Alcide Gagnon. Le club Saint-François-Xavier, qui a remporté le championnat l'an dernier, est sorti vainqueur du St. Michael's par un résultat de 2 à 1 dans la joute d'ouverture tandis que les clubs Champêtre et LaFontaine ont fait partie nulle de 1 à 1 dans la dernière exhibition à l'af-fiche.

Les spectateurs ont pu constater hier que les clubs de la populaire ligue intermédiaire sont bien balancés et qu'ils auront l'avantage d'assister à d'intéressantes joutes au cours de la saison régulière qui s'ouvrira jeudi soir prochain à l'Arena Mont-Royal.

A moins de trois minutes du début de la joute initiale, le club irlandais comptait le premier point lorsqu'un coup de bâton de Cam-mis Seale déjouait à quelques pieds le gardien de buts du St-François. Ce n'est qu'au milieu de la se-conde période que le St-François s'est remis en bonne posture et c'est Leroux qui lui a permis de remonter le courant. Prenant une passe de Roger Gaudette, Leroux s'avancait vers Rowen, puis lan-çait le palet derrière lui par un coup bien tourné. Neuf minutes plus tard les champions se met-taient à l'avant sur un coup de Gaudette et la victoire leur restait après une troisième période sté-ri-le en points.

La deuxième partie n'a pas été aussi intéressante que la première car les équipiers semblaient jouer avec nonchalance et ce n'est que lorsque Beauchamp, l'as des avant du club de l'Est, eût com-pte le point du Champêtre que le La-Fontaine parut commencer à don-ner son rendement; à la fin de la reprise Laplante égalisait le com-pte sur une passe de Valois. Ce fu-rent là les seuls points de la partie.

Le travail des gardiens de buts a été brillant dans la troisième cha-pitre du match et c'est à eux que revient en grande partie le succès des deux clubs.

PREMIERE PARTIE

St-Michael (1) St-Frs-Xavier (2)
but Gagnon
Lee def. Mongeon
Carter def. Gervais
Leduc centre O'Rourke
Gagné aile Gaudette
Mullins aile Berger
Seale subs. Easton
Lanney Bourquin
Whelan Bourcier
Magan Trépanier
Tobin Grossman
Haynes Leroux

Arbitres: Percy Moore et Jean Sauvé.

Première période

1—St. Michael, Seale 3-40
Punition: Seale.

Deuxième période

2—St-François, Leroux 9-45
(Gaudette)

3—St-François, Gaudette 10-00

Aucun point.

Punitions: Aucune.

DEUXIEME PARTIE

LaFontaine (1) Champêtre (1)
Maltais but L'Archevêque
Arcand def. Leduc
Godin def. Océau
Laplanche centre Walker
Valois aile Wait
Thibault aile Hills
Thompson subs. Beauchamp
Grant Hyndman
Saint-Jean Laframboise
Lanthier Trudel
Gaudette Bernier
Charlebois Ethier

Première période

Aucun point.

Punition: Thompson.

Deuxième période

1—Champêtre, Beauchamp 9-35

2—LaFontaine, Laplante 18-35
(Valois)

Punition: Laframboise.

Troisième période

Aucun point.

Punitions: Hills et Gaudette.

Arbitres: Percy Moore et Jean Sauvé.

Détroit bat les Olympiques

Détroit, 2 — Les Falcons de Dé-troit ont triomphé samedi soir des Olympiques de la Ligue Internatio-nale par un résultat de 3 à 2 mais les hommes de Jack Adams ont pu constater que les porte-couleurs de la ligue mineure pouvaient donner du fil à retordre aux joueurs de la Ligue Nationale de Hockey.

C'est dans la seconde période alors que Johnny Clark, une recrue le Regina, gardait les buts, que les Falcons ont compté leurs trois points. Les autres 40 minutes, les Falcons n'ont pas pu déjouer Em-mett Venne.

Alex. Connell n'a laissé compter ses juniors que dans la dernière pé-riode alors que Frank Peters et Frank Steele ont trouvé sa défense à quelques instants d'intervalle. Aurie a compté les deux premiers points des Falcons tandis que John-ny Sorrell a taillé le dernier.

Falcons Olympique
Connell but Venne
Noble def. Evans
Smith def. Rockburn
Goodfellow centre Newman
Filmore avant Steele
Sorrell avant McCabe
Substituts: Falcons: Plums,
Hutton, McInerly, Aurie, Lewis,
Alex. Cox.

Olympiques: Clark, Peters, Jef-finger, Goldsworthy, Hay, Gilhoolie, Gillie, Tabor et Herberts.
Arbitres: "Puss" Traub et Cla-rence Bush.

Le McGill a livré une dure lutte

En présence de huit mille per-sonnes le McGill a subi un rude échec aux mains du Queen's, sa-medi dernier, au Stade Molson, alors que l'équipe locale fut vaincue par un résultat de 5 à 4 dans une par-tie des séries de la ligue Intercolle-giale. Un point enregistré dans les dernières minutes du jeu a valu la victoire aux visiteurs qui sont maintenant pratiquement assurés du championnat.

Après trois quarts de jeu égale-ment divisé, alors que chaque équi-pe eut mis quatre points à son cré-dit, en dépit de la boue, de la grêle et de la pluie, la stratégie des ar-rrières du Queen's et l'usage de la passe en avant ont permis aux tri-colores de garder leur record intact et de prendre une revanche de l'échec partiel qu'ils avaient subi le samedi précédent à Kingston alors que les équipiers de Frank Shaugh-nessy les avaient tenus à une éga-lité 9-9.

C'est Howard Carter, l'as des frappeurs de la ligue universitaire, qui s'est surpassé et qui a, par ses coups prodigieux, donné à maintes reprises un avantage inespéré.

McGILL ext. volant Young
Reist demi Doherty
McKelvey demi Hammond
Carter demi Olker
Gilmour quart Krakowski
Galdwell centre Halpenny
Simmons int. Garcelon
Stewart int. Pierce
Stewart int. Kenny
Hamlin int. Freeman
DeDiana ext. Newton
Ralph ext. Griffiths

Points, McGill: Doherty, 4 (placé 3), à la limite 1).

Queen's: Gilmore 3 (placé); Car-ter 2 (rouges).

Les résultats du rugby

INTERCOLLEGEIALE

Queens 5, McGill 4.

Western 10, Toronto 2.

INTERPROVINCIALE

Montréal 23, Hamilton 14.

Argonauts 24, Ottawa 7.

Q.R.F.U. INTERMEDIAIRE

Can. National 7, Westward 0.

Rangers 48, Cornwall 0.

J.R.F.U. JUNIOR

M.A.A.A. 8, Can. National 0.

Westward 17, St-Lambert 0.

INTERMEDIAIRE COLLEGEIALE

Loyola 7, McGill 2.

Q.R.F.U. SENIOR

Balmv Beach 22, Toronto 1.

Sarnia 13, Hamilton 3.

POSITION DES CLUBS

INTERPROVINCIALE

Montréal . . . 4 0 0 0 8

Hamilton . . . 4 2 2 0 4

Argonauts . . . 4 2 2 0 4

Ottawa . . . 4 0 4 0 0

INTERCOLLEGEIALE

Queen's . . . 4 3 0 1 3

Western . . . 4 3 1 0 6

McGill . . . 4 1 2 1 3

Toronto . . . 4 0 4 0 0

Q.R.F.U. INTERMEDIAIRE

Rangers . . . 5 4 1 0 8

T.N.R. . . . 5 4 1 0 8

Westward . . . 5 3 2 0 6

Cornwall . . . 5 1 4 0 2

Brookville . . . 4 0 4 0 0

J.R.F.U. JUNIOR

Westward . . . 5 4 1 0 8

M.A.A.A. . . . 5 4 1 0 8

C.N.R. . . . 5 1 4 0 2

St-Lambert . . . 5 1 4 0 2

Q.R.F.U. SENIOR

Balmv Beach . . . 4 3 1 0 6

Toronto . . . 3 1 2 0 2

Kitchener . . . 3 1 2 0 2

SECTION DE L'OUEST

Sarnia . . . 3 2 0 1 5

Hamilton . . . 4 1 2 1 3

Windsor . . . 3 1 2 0 2

INTERCOLLEGEIALE

Loyola . . . 4 3 0 1 7

McGill . . . 3 1 1 1 3

Bishop's . . . 3 0 3 0 0

Les Sénateurs sont déclassés

Toronto, 2. — Les Argonauts de Toronto ont remporté une victoire facile sur les Sénateurs d'Ottawa, samedi dernier, dans une joute de la ligue Interprovinciale alors que les locaux ont triomphé par un ré-sultat de 24 à 7. Par cette victoire les Argos se sont mis sur un pied d'égalité avec les Tigers pour la troisième position tandis que le club de la capitale fédérale est res-té en dernière position.

ARGOS
Hartwick ext. Charney
Darding demi Turville
Thomas demi Morris
Hewer demi Taylor
Gilmour quart Beal
Saunders centre Wright
Emerson int. McNichol
Bruce int. Palmer
Noble int. Stollery
Connell int. Neil
Lachance ext. Darling
Perley ext. Darling

Subs: Ottawa, Hutchings, Ogilvie, Whiteman, Herbert, Brassington, Maunders, Guthrie, Usher, P. James et Turner.

Subs: Argos: Smith, Staughton, Stevenson, Nicholls, C. Bell, Chepe suik, Carrick, Gilmours et Hutchison.

Points, Ottawa: Harding 1, Bras-sington 5, Bruce 1.

Argos: Taylor 5, Turville 9, et Bell 10.

Le M.A.A.A. a triomphé des Tigers

Hamilton, 2. — Le M.A.A.A. s'est pratiquement assuré le champion-nat de la Ligue Interprovinciale de rugby, samedi dernier, en triom-phant des Tigers par un résultat de 23 à 14. L'équipe montrealaise est sortie victorieuse grâce à la passe d'avant et à la belle tenue de Ste-vens et de Perry.

Douze mille personnes enduré-rent les ondes pour suivre cette lute de titans jusqu'à la fin. Mais, les tricotés jaune et noir ne purent concevoir une attaque assez habi-le pour alder leurs avants à briser la ligne du M.A.A.A.

Dans les deux dernières minutes de jeu, la foule envahit le terrain. Comme les esprits étaient sur-chauffés tant chez les spectateurs que chez les joueurs, il s'en fallut de peu que la foule en vint aux poings, quand Gabarino et Sprague échangèrent des coups, au dernier coup de sifflet, et que Timmins et Burns prêtèrent main-forte.

Pour Montréal, les honneurs de la partie vont à Stevens, qui mon-tra beaucoup de jugement, et Perry beaucoup de ténacité. Pour les vainqueurs, Timmins, Sprague, Reed et Wright se mirent en vedette.

MONTREAL

Stevens ext. vol. Small

Perry demi E. Wright

Whitty demi E. Wright

Welch quart Langway

Haynes quart Sutton

Tellier centre Cox

Pigeon int. Denman

Adams int. Rohmer

Burns int. Timmins

Hempey ext. Sprague

Grant ext. Fear

Garbarino ext. Simpson

Substituts:

Montréal: McBrearty, Delahey,

Hutton, Robinson, Jotkus, St-Ger-main, Stark, Stevenson, Bennett, Wanless, Monty.

Hamilton: Gibb, Walker, Broad-way, Parker, Chapple, Clark, Wil-son, Zvonkin, Baraker, Reed, Craw-ford.

Arbitres: Joe Tubman, Sweeney, Davies, Eddie O'Meara.

Points par quarts:

Montréal . . . 12 0 0 11—23

Hamilton . . . 6 2 1 5—14

Points comptés par quarts:

Grant 5, Stevens 5, Whitty 5, Perry 5 (touchés), Welch 1, Robinson 1 (converts), Welch 1.

Hamilton: Timmins 1 (2 touchés), H. Wright 4, 10 (convert, 3 coups à la limite).

Les joueurs ont pratiqué sur la glace

Les clubs Canadien et Montréal ont eu, samedi dernier, leur première pratique sur la glace, alors que près de cinq mille personnes s'é-taient rendus à la patinoire de la rue Sainte-Catherine ouest pour voir nos joueurs locaux à l'oeuvre et les spectateurs purent se rendre compte que les portes-couleurs du club canadien-français, aussi bien que les équipiers anglais étaient en excellente condition et l'on peut s'attendre à ce que nos clubs fas-sent une dure lute aux autres équi-pes du circuit du président Frank Calder.

Les spectateurs semblèrent pren-dre cette séance d'entraînement comme une partie régulière et l'en-couragement ne fit pas défaut. Ceux-ci encourageaient Joliat, Gagnon et Lépine à faire des montées et à déjouer le gardien de but, tan-dis que d'autres exhortaient Morenz, Larochelle, George Mantha et Mon-dou à traverser la défense adverse afin de pouvoir loger la rondelle dans les filets.

Les joueurs de défense, sans être rudes, mirent beaucoup d'ardeur au camp et arrêteront plusieurs élan du camp adverse et les gardiens de buts firent des arrêts de toute beau-té.

Lorsque les joueurs sautèrent sur la glace, le gérant Hart ordonna à ses hommes de se limiter à patiner autour de la couche de glace, mais, plus tard, il divisa les joueurs en deux camps et c'est alors que com-mença le travail sérieux.

Camp des substituts: Georges Hainsworth, Sylvio Mantha, Jean Pusie, Pit Lépine, Georges Mantha et Nit Wasnie.

Camp des réguliers: Roland Beau-dry, Albert Leduc, Art. Smith, Ho-wie Morenz, Aurel Joliat, Johnny Gagnon.

Répartis plus tard entre l'un et l'autre des camps, furent introduits tour à tour, Gus Rivers, Armand Mondou, Wildor Larochelle et Art. Lesieur.

Joe Cattarinich, Léo Dandurand et Cecil Hart se sont déclarés satis-faits de la tenue de leurs joueurs pour une première pratique et ils ont bon espoir de voir leurs protégés remporter un troisième cham-pionnat mondial.

Le Canadien a eu une autre pra-tique ce matin, alors que tous les joueurs étaient présents. Martin Burke, qui avait obtenu la permis-sion de s'absenter samedi, pour aller rendre visite à sa famille, était sur l'alignement ce matin, et il a accompli des exploits dignes de mention.

MONTREAL A L'OEUVRE

Immédiatement après la prati-que du Canadien, samedi dernier, les Maroons ont fait leur appari-tion sur la glace et sous la direc-tion de leur nouveau gérant, Sprague Clegburn, ils ont eu une excel-lente séance d'entraînement.

Vingt-deux joueurs prirent part à la pratique de samedi, seul Lio-nel Conacher était absent.

Les Maroons s'en sont tenus plu-tôt à faire un peu de patin et ce n'est que ce midi qu'ils se mettront à la pratique sérieusement.

MM. Strachan et Dawes, qui font

A CHAQUE JOUR NOUVEAU!

Allumez une Dixie... l'arome si riche de cette cigarette fraîche, douce, supérieure vous enchantera... vous conservera joyeux et souriant tout le long du jour. Bien roulée pour se bien fumer, avec de la feuille virginienne de choix... Les Dixies sont douces, elles satisfont par leur excellence... à chaque jour nouveau et toute l'année durant. Les hommes les appellent les Délices du Fumeur Canadien... la raison vous en paraîtra évidente quand vous allumerez une Dixie.

12 pour 15c
20 pour 25c
— et en boîtes plates
métalliques de
50 pour 60c

DIXIE
La Cigarette Supérieure

partie du comité aviseur du Mont-réal, étaient sur les lieux et ils n'ont pas manqué grand-chose de ce qui se déroulait hier soir de l'exercice ter-miné à ce que nos clubs fas-sent une dure lute aux autres équi-pes du circuit du président Frank Calder.

Voici la liste des joueurs qui prirent part à la pratique: Dave Trotter, D. Roche, E. Roche, Jim-my Ward, McVear, Bill Phillips, Brydson, Hooley Smith, Northcott, Higgins, Gallagher, Coulson, Wil-cox, Babe Seibert, Norman Smith, Harold Starr, Lorne Duguid, Dave Kerr, Haynes, Nelson Stewart et Earl Robinson.

Les Maroons jouèrent une partie d'exhibition avec les Bouteil-lons de Windsor vers la fin de la semaine: c'est à cette joute que se décide généralement l'avenir de quelques joueurs et chacun donne son tout afin de rester avec le club majeur.

RANGERS A SPRINGFIELD

Springfield, 2. — Les Rangers et les Indiens de Springfield sont ar-rivés ici hier soir de Toronto et se sont immédiatement mis à l'oeuvre à la patinoire locale.

Le gérant Lester Patrick a an-noncé que le colonel Hammond ar-rivera aujourd'hui pour conférer personnellement avec les grévis-tes Frank Boucher, Oss Heximer et Earl Seibert, au sujet de leurs con-trats.

Heximer et Seibert ont été les principaux artisans de la victoire des Indiens l'an dernier dans la course au championnat.

Seibert est destiné à une posi-tion régulière avec les Rangers s'il signe son contrat; Heximer, bien qu'il ait été le premier compteur du circuit mineur la saison der-nière, restera quand même à Spring-field, d'après Lester Patrick.

Séance de lutte au Sacré-Coeur

M. Donat Plourde, qui a obtenu un permis de la Commission Athlétique de Montréal pour organiser des séances de lutte, donnera pro-chainement sa première soirée en la salle du Sacré-Coeur, angle Plessis et Ontario.

Wilfrid Tessier, qui subit une dé-faite aux mains de Lebrun, le lutt-eur suisse, à l'Arena Mont-Royal, au commencement de la saison der-nière, a demandé sa revanche au lutt-eur suisse, qui la lui a accordée tout de suite.

Tessier promet d'être tout à son affaire. Une rencontre s'imposait entre ces deux hommes et c'est pourquoi Donat Plourde l'a choisie pour sa finale.

Les séances de M. Plourde auront lieu chaque semaine et il n'y a plus maintenant que la décision de la Commission Athlétique pour an-noncer la date.

LES PRELIMINAIRES

En première préliminaire, on verra Cyclone Christensen, 145 li-vres, qui remporta le championnat du Danemark, à Copenhague, en 1924, alors qu'il battait vingt-quatre des meilleurs poids légers que ce pays présentait au cours d'un tour-né.

Christensen, depuis lors, passé professionnel, fit belle figure un peu partout pour finalement venir au Canada. Donat Plourde a réus-si à le faire signer et il fera face à un adversaire digne de lui et doué d'une force phénoménale, en John-ny Carochia, un jeune Italien du nord de la ville.

La seconde préliminaire sera en-tre Samchuck, contre le meilleur Canadien français à 145 livres, Johnny Bélanger, ancien champion amateur, Bélanger, qui est dans une belle forme, est un lutt-eur agréable à voir travailler. Ses mouvements dénotent de la force et nul doute qu'une victoire de ce dernier sur Samchuck en dirait beaucoup sur sa valeur athlétique.

La première préliminaire sera de 20 minutes ou une chute, et la se-conde de 30 minutes ou une chute.

La semi-finale présentera R. La-brie, 160 livres, et Aurèle Lebel, 161 livres. Labrie est un lutt-eur calme mais scientifique. Cette lute sera de 45 minutes ou une chute.

Recrue pour le Canadien

Le Canadien amateur, de la li-gue senior, a fait sa première pra-tique au Forum, samedi après-midi. Bien que la plupart de ses joueurs de l'an dernier aient été remplacés par des recrues, "Dbe" Clément croit avoir rassemblé ce qui, cette année, sera le club champion du groupe.

Avec Lucien Brunel comme pi-lier, il a placé autour du vétéran plusieurs joueurs qui ont fait leur marque à Montréal et dont le plus fameux est Arthur Alexander, cen-tre des St-François-Xavier, cham-pions intermédiaires de l'an der-nier.

Dans les buts le Canadien sera protégé par Edmond Archambault, l'as de la Banque Canadienne Na-tionale depuis plusieurs années.

A la défense, avec Lucien Brunel, cinq joueurs se disputent l'honneur: ce sont: Kenny Grant, Belhumeur, Myre, un nouveau venu de Hull et Vennor, l'an dernier des Victorias.

Au centre, en plus d'Alexander sont encore Paul Gagnon et Ray-mond, l'an dernier le meilleur joueur au collège Jean-de-Brébeuf.

Les devoirs de l'aile droite seront divisés entre Turcotte, Lafleur, d'Ottawa et Duggan, tous trois de nouvelles figures au hockey senior.

Philbin, une recrue de Valley-field, sera mis à l'essai à une pra-tique qui aura lieu ce soir ou de-main.

Le Western victorieux

London, 2. — Le club Western a causé toute une surprise samedi dernier en triomphant du Varsity de Toronto par un résultat de 10 à 2 dans une joute des séries de la Ligue Intercolle-giale de rugby.

WESTERN

Bryant ext. vol. Ferguson

Kennedy demi Fitzpatrick

Patterson demi Richardson

Brown quart Sinclair

Ward quart Twails

McKay ext. J. Keith

